

Les laveuses de vaisselle Hotpoint  
**JUGÉES "LE MEILLEUR ACHAT"**  
au programme de télé  
CBC Marketplace

# LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Les laveuses de vaisselle Hotpoint  
**JUGÉES "LE MEILLEUR ACHAT"**  
au programme de télé  
CBC Marketplace

20 pages 25 cents No. 186

Jeudi 11 mai 1978

5e année No 186

## Le meurtre d'Aldo Moro

# Un horrible forfait, une tache de sang qui déshonore l'Italie

— Paul VI

ROME (Reuter) — "Aldo Moro a été tué de manière vile", a dit, mercredi, le pape Paul VI devant une congrégation de jeunes rassemblée à la basilique Saint-Pierre. "Son meurtre, prémédité, délibéré, commis dans le secret et sans pitié, a bouleversé la ville et toute l'Italie et inspiré au monde entier révolte et commisération".

Le souverain pontife a comparé cet "horrible forfait" à une "tache

de sang qui déshonore l'Italie".

Conformément à ses dernières volontés, telles qu'il les avaient exprimées dans une de ses 15 lettres écrites pendant sa captivité, M. Aldo Moro a été inhumé dans l'intimité, mercredi, 24 heures après la découverte de son cadavre dans le centre de Rome.

Seuls sa famille et ses amis, ainsi que quelques dizaines de villageois, ont assisté aux obsèques dans la petite église de Torrita Tiberina, une localité située à une soixantaine de kilomètres au nord-est de la capitale, où l'ancien président du conseil avait une propriété.

Sa veuve, Elanora Moro, avait refusé une escorte de la police pour accompagner le fourgon mortuaire de Rome à Torrita Tiberina. A son arrivée, protégée de la pluie par le parapluie d'un ami, elle a embrassé quelques connaissances avant de prendre place dans l'église où les villageois attendaient déjà, certains pleurant, pendant que d'autres portaient sur leurs épaules le cercueil de chêne blanc.

La cérémonie a duré 50 minutes. "Aldo Moro ne sera jamais oublié. L'Italie espère et prie pour que son sacrifice n'ait pas été vain", a déclaré le curé de la paroisse, le père Agosino Mancini. Mme Moro, qui avait donné des ordres pour qu'aucune photographie ne soit prise à l'intérieur de l'église, s'est effondrée en larmes à la sortie,

soutenue du bras par son fils Giovanni.

M. Moro a ensuite été inhumé au cimetière voisin dans le caveau d'un ami de la famille. Devant la tombe: Mme Moro, ses quatre enfants, les deux frères du disparu et deux secrétaires politiques. Comme le souhaitait M. Moro, aucun représentant de l'Etat qu'il avait servi pendant 30 ans, aucun représentant de la Démocratie chrétienne.

L'ancien président du conseil Amintore Fanfani, qui avait quitté précipitamment la Chambre des députés en apprenant que M. Moro allait être inhumé, est arrivé trop tard à Torrita Tiberina. Il n'avait pas été invité.

"Vive Moro"

Le gouvernement a néanmoins décidé de faire des obsèques nationales à l'ancien président du conseil. Elles auront lieu, samedi, à la basilique Saint-Jean-de-Latran devant laquelle 70.000 personnes, bravant la pluie, se sont rassemblées mercredi après-midi.

Aux cris de "Vive Moro", certaines brandissaient d'énormes photographies de l'ancien président du conseil et des banderoles hostiles à la violence. Plusieurs discours ont été prononcés, sur un ton passionné, par les dirigeants syndicaux qui avaient appelé les travailleurs du pays à observer des arrêts de travail. Quelque sept millions de personnes ont ainsi dé-



MARCHE FUNEBRE — Mme Aldo Moro et son fils unique Giovanni marchent derrière le cercueil de l'homme politique assassiné, sous la pluie, au petit village de Territa Tiberina, en Italie, hier.

Téléphoto de la PA

brayé de 10h00 à 12h00.

Première conséquence politique de l'assassinat de M. Moro, le ministre de l'Intérieur, M. Francesco Cossiga, a remis sa démission qui a été acceptée. M. Cossiga, qui occupait déjà ce poste dans le cinquième des gouvernements formé par M. Moro en 1976,

a expliqué qu'il assumait l'entière responsabilité, politique et morale, de l'attitude du gouvernement Andreotti face au dilemme devant lequel il était placé, attitude de fermeté qui l'avait conduit à refuser tout marchandage avec les ravisseurs qui exigeaient la libération de 13 extrémistes.

## EN BREF

### Ramasser la manne

Le président de la Chambre de commerce du Saguenay affirme que la région ne doit pas refuser les argents que le gouvernement est prêt à lui verser pour l'auto-route Alma-La Baie.

En page A 3

### Pessimisme

Dans son dernier livre intitulé "L'enjeu", François Cloutier fait une troublante analyse de la société québécoise.

En page A 7

### Elections

Lors de la réunion hebdomadaire du caucus libéral à Ottawa, le premier ministre Trudeau n'a fait aucune déclaration permettant de se prononcer sur la tenue prochaine d'élections fédérales. Le suspense est maintenu.

En page A 9

### Coût social de l'électricité

Selon le rapport Martin-Boyer, l'Hydro-Québec a perdu quelque \$460 millions pour la période allant de 1970 à 1977 dû à l'écart entre le coût social de l'électricité et son prix réel.

En page B 5

### A St. Patrick

## Pas de fleurdelisé

JONQUIERE — Le service de l'équipement de la Commission scolaire régionale Lapointe a du mal à maintenir en place le drapeau de la province de Québec au mat de l'école Saint-Patrick du secteur Arvida.

Un commissaire a soulevé ce point hier soir lors de la séance des commissaires de la CSR Lapointe, précisant qu'il est passé devant l'édifice à deux reprises dans la même semaine et il n'a pas vu le fleurdelisé flotter au vent.

D'autres de ses collègues, s'interrogeaient à savoir si la clientèle anglophone de cette institution y était pour quelque chose dans l'affaire.

Le responsable de l'équipement a vite fait d'éteindre le débat signalant que le service a de graves problèmes avec des vandals qui n'hésitent pas à voler les drapeaux du Québec, et ce, pas seulement à l'école Saint-Patrick mais au mat de tous les édifices de la Commission scolaire régionale Lapointe.

## Dans les commissions scolaires

# Surplus de personnel de 242 membres

CHICOUTIMI — Les commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean appréhendent que 242 membres de leur personnel soient en surplus pour la prochaine session d'étude, en septembre 1978. De ce nombre, on compte 215 enseignants, 12 employés de soutien, 11 professionnels non-enseignants et quatre cadres.

Ces chiffres fournis par l'Association des commissions scolaires ont été colligés par le personnel du bureau régional de placement dont le secrétariat est établi à la Direction régionale du ministère de l'Éducation.

En fait, ces données statistiques sont appréhendées et il n'est pas certain que 242 soit le nombre

exact pour notre région. Des fluctuations peuvent survenir mais la réalité ne devrait pas subir de sérieux changements.

Evidemment, la compression des dépenses dans le secteur de l'éducation et la diminution de clientèle sont à l'origine de ces coupures.

Plus particulièrement, il y aurait

136 mises en disponibilité, 100 remercements et six employés à leur pré-retraite.

C'est la Commission scolaire régionale Lapointe qui se départit du plus grand nombre d'employés. Sur ce territoire, 96 personnes sont affectées dont 79 enseignants, quatre cadres, trois PNE et 10 employés de soutien.

A la CSR Saguenay, 62 travailleurs sont mis en disponibilité ou remerciés de leurs services et ce sont tous des enseignants.

A la CSR Lac-Saint-Jean, le surplus envisagé est de 65 personnes dont 57 professeurs, six PNE et deux employés de soutien.

Enfin à la CSR Louis-Hémon, on prévoit un surplus de 19 employés dont 17 enseignants et deux PNE.

## Canada au Travail

# Coup de couteau

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — C'est la diminution du personnel, conséquence à une récente coupure au budget de l'administration, qui empêche les employés du bureau régional de la direction des programmes de création d'emploi de donner à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean le service que celle-ci avait l'habitude de recevoir.

Cet organisme est responsable de la coordination des programmes Canada au Travail et Jeunesse-Canada au Travail.

Le bureau régional du Service de création d'emploi a émis un communiqué en ce sens hier.

Les auteurs du document indiquent que c'est une décision unilatérale du Conseil du Trésor, dans le sens d'une importante coupure budgétaire, qui se trouve à l'origine de cette inconfortable situation. La surcharge conséquente de travail

pour les employés du bureau touchera, dit-on, principalement les personnes désireuses de présenter des projets dans le cadre de la troisième phase du programme Canada au Travail.

Les coupures budgétaires annoncées ont déjà conduit à la mise à pied de quatre des quinze agents de projets du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

On attend la mise à pied de deux autres d'ici quelque temps.

Selon un porte-parole du groupe d'employés du bureau du Service de création d'emploi, ce dernier coup de couteau du Conseil du Trésor ramène le nombre des agents à un pour deux comités, au lieu de un par comité.

Le travail des agents de projets consiste à donner un support technique aux gens pour la présentation des projets Canada au Travail et Jeunesse-Canada au Travail, de même que pour leur déroulement.

## Enquête sur la crise d'octobre

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec est en train de mener une enquête serrée sur la crise d'octobre 1970.

A cette fin, le ministre de la Justice, Me Marc-André Béard, a donné un mandat spécial à Me Jean-François Duchaine, procureur de la Couronne dans le district judiciaire de Québec.

Le mandat que Me Duchaine a reçu le 18 mai 1977 est de "cueillir des données auprès de toutes personnes, tous groupes, organismes policiers ou autres qui ont été intéressés par la crise d'octobre".

Aux fins de remplir son mandat, Me Duchaine s'est rendu récemment en Europe où il a interrogé le couple Cossette-Trudel, présentement impliqué dans l'enlèvement le 5 octobre du diplomate britannique James Richard Cross à Montréal.

## Le cas du "Soleil" devant le Parlement

QUEBEC (PC) — Le député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale, M. Fabien Roy, a finalement obtenu la convocation mercredi prochain d'une Commission parlementaire avec mandat d'examiner les tenants et aboutissants du conflit de tra-

vail qui perdure depuis huit mois au quotidien Le Soleil.

En effet, l'Assemblée nationale a unanimement voté une motion du député de Beauce-Sud convoquant cette Commission parlementaire, celle des Communications.

### Souveraineté-association

## Pas avant la tenue de l'élection fédérale

QUEBEC (PC) — Le projet de souveraineté-association que véhicule le gouvernement du Parti québécois ne sera pas rendu public avant la tenue d'une élection fédérale.

C'est ce qu'a expliqué mercredi le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui répondait à l'Assemblée nationale aux questions de son homonyme, chef parlementaire du Parti libéral, M. Gérard-D. Lévesque.

Selon le premier ministre, les documents techniques sur le fonctionnement du fédéralisme et sur l'accusation à la souveraineté-association sont actuellement en préparation dans les différentes of-

fices gouvernementales, mais ne seront pas publiés avant les élections fédérales, dont l'annonce se fait toujours attendre.

Seules, des interventions "farfelues et qui ne tiendraient pas debout", pourraient forcer le gouvernement québécois à en révéler le contenu avant la prochaine campagne électorale fédérale, a indiqué le premier ministre.

Bref, le gouvernement du Québec ne livrera pas sa pensée en matière de souveraineté-association sans, laisser au préalable le gouvernement fédéral du Premier ministre libéral Pierre Elliott Trudeau "vieillir au pouvoir ou risquer la mort", a indiqué M. Lévesque.

## SPORTS

### Bavard

Harold Ballard fustige les Canadiens de Montréal, suite à l'élimination de son équipe en quatre parties.

En page B 1

### Jeu rude

Le Canada encaisse un nouveau revers au Championnat mondial à Prague. Pendant ce temps, les Bruins et les Flyers se préparent pour leur important duel ce soir à Boston.

En page B 1

### En panne

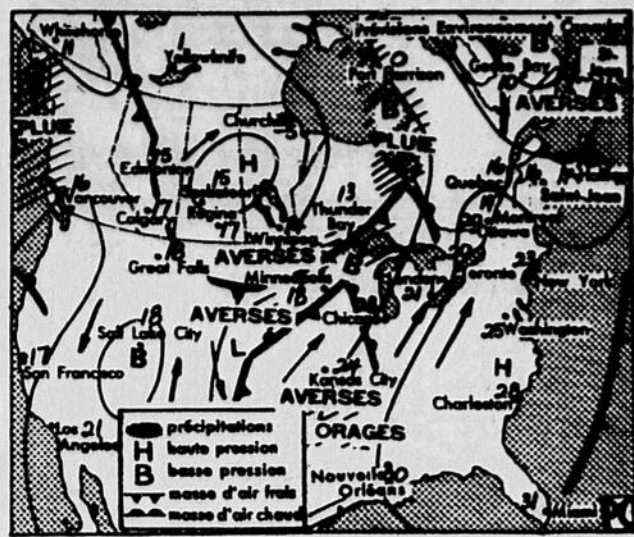
Rudy May et les Expos ne l'avaient pas hier soir au Stade olympique contre les Mets de New York. Les Expos ont perdu 7-2.

En page B 3

## SOMMAIRE

— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 7
— Bourse	B 6
— Bridge	B 7
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finance	B 5
— Horoscope	B 7
— Mots croisés	B 7
— Mot mystère	B 7
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

# MÉTÉO



## PRÉVISIONS

**MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec.**

**Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé suivi d'un ennuagement en fin de journée. Vents modérés par moments. Maximum 16. Vendredi: nuageux avec averses.**

**Chicoutimi et nord de la Haute-Mauricie: ensoleillé avec quelques passages nuageux et vents modérés. Maximum 12 à 15. Vendredi: nuageux avec averses.**

**Laurentides, sud de la Haute-Mauricie: ensoleillé et vents devenant modérés en après-midi. Maximum 18. Vendredi: nuageux et possibilité d'averses.**

**Outaouais et Montréal: ensoleillé et vents modérés en après-midi. Maximum 20. Vendredi: nuageux et possibilité d'averses.**

**Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: ensoleillé. Vents modérés en fin de journée. Maximum 16 à 18. Vendredi: ennuagement.**

**Saguenay-Lac-Saint-Jean: ensoleillé avec quelques passages nuageux et vents modérés en fin de journée. Maximum 12 à 14. Vendredi: ennuagement.**

**Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie: dégageant et vents modérés. Maximum 10 à 13. Vendredi: beau et venteux.**

## DANS LE MONDE

**TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.**

	Min.	Max.
Vancouver	11	16
Victoria	10	15
Edmonton	4	16
Calgary	6	13
Regina	1	32
Winnipeg	4	16
Churchill	-12	-5
Toronto	9	17
Kingston	7	12
Ottawa	10	20
Montréal	10	20
Québec	8	18
Fredericton	8	18
Saint-Jean, N.-B.	4	11
Moncton	4	13
Halifax	2	20
Charlottetown	5	15
Saint-Jean, T.-N.	-5	10
New York	11	18
Washington	15	28
Tampa	23	31
Miami	26	31
Orlando	22	34
Los Angeles	15	25
San Francisco	9	—
Acapulco	23	29
Barbade	23	26
Bermudes	17	20
La Havane	25	34
Kingston, Jamaïque	25	32
Montego Bay	23	31
Mexico	15	29
Monterrey	23	33
Nassau	25	30
San Juan	23	31
St. Kitts	24	28
Trinidad	22	32

## LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par  
LE PROGRES DU SAGUENAY  
LIMITÉE  
316, Avenue Labrecque  
Chicoutimi, P.Q.  
Tel. 545-4480

Président du conseil  
d'administration et éditeur  
Jean-Guy FAUCHER

Président directeur général  
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction  
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste  
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information  
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles  
Claude COTE

Alma et les environs  
662-7829

St-Félicien et les environs  
679-3032

Sans frais interurbains  
Abonnement et  
Service à domicile  
545-4664

Petites annonces classées  
545-4895

chef de pupitre  
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes  
Paul BERGERON

Directeur de la publicité  
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche  
"la circulation"  
Jean BELAND

Directeur du tirage  
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Depôt légal  
Bibliothèque Nationale  
du Québec  
Courrier de la  
Deuxième classe (no 3213)

## CS de Chicoutimi

# Budget de \$21 millions

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Les autorités de la Commission scolaire de Chicoutimi ont adopté lors de la dernière séance du conseil des commissaires un budget d'opérations de \$21,335,583 pour l'année 1978-1979. Cette mesure signifie une augmentation de 5 pour cent par rapport à l'année précédente. Toutefois, les contribuables n'auront pas à subir d'augmentation de la taxe scolaire puisqu'elle reste stable à \$1,15 pour cette année d'imposition.

Les dépenses inhérentes à la CS de Chicoutimi touchant l'administration de l'enseignement élémentaire sur son territoire totalisent \$6,164,434, le reste constituant des dépenses connexes incluant les transferts à la Commission scolaire régionale Saguenay pour l'enseignement secondaire qui représente des déboursés de \$14,048,092 en 1978-1979.

Cette quote-part de la CS de Chicoutimi à l'endroit de la CSR Saguenay est basée sur le fait que l'évaluation de cette commission scolaire représente 56 pour cent de l'évaluation globale

de tout le territoire de la CSR Saguenay qui inclut également les CS de Valin et de Baie des Ha! Ha! Dans leur ensemble, les activités éducatives coûtent \$3,901,566 dont la large part est consacrée à l'enseignement primaire qui engouffre \$3,232,553 cette année.

### Enseignement primaire

Au chapitre de l'enseignement primaire, la CS de Chicoutimi emploie 166 enseignants et procure de l'instruction à 3,440 élèves. Le salaire des professeurs incluant les avantages sociaux totalise \$3,179,516 alors que l'enveloppe globale est de \$3,232,553.

Par ailleurs, l'enseignement maternel coûte à la CS de Chicoutimi \$273,573. Le salaire des 14 enseignants de ce niveau est de \$258,325. Il y a 551 élèves à la maternelle sur le territoire de la CS de Chicoutimi.

Avec 90 élèves et trois enseignants, l'enseignement prématernel engouffre \$55,164 dont \$52,276 va au salaire des professeurs.

Globalement, l'enseignement pré-scolaire entraîne des déboursés de \$328,737.

Le secteur de l'enfance inadaptée coûte \$191,361. Il y a huit enseignants et 186 élèves. Le salaire des professeurs représente \$183,700.

### Activités de gestion

Les activités de gestion constituent l'autre tranche importante du budget de la CS de Chicoutimi reliée à l'administration de l'enseignement élémentaire. Les dépenses totalisent \$2,236,985 pour 1978-79.

En ce qui concerne la gestion des écoles, la CS de Chicoutimi doit payer \$646,370 dont \$581,950 va en salaire pour les 16 principaux et 12 secrétaires d'écoles.

L'enseignement des langues, les activités de sports et de loisirs incluant les frais d'administration représentent des déboursés de \$245,336 en 1978-1979.

Au sujet de la compensation à payer à la municipalité pour les édifices propriétés de la CS de Chicoutimi dont le ministre des Finances a majoré le taux lors de la présentation de son dernier budget, entraîne des déboursés supplémentaires de \$20,000 à Chicoutimi.

Toutefois, le directeur des services financiers, M. Georges Landry a précisé que la commission scolaire doit recevoir du gouvernement une compensation pour rabaisser cette dépense. Il a mentionné qu'un télégramme du ministre des Finances est arrivé avant-hier, fournissant certaines précisions à ce sujet.

### Intégration

Interrogé sur les changements à prévoir si l'intégration scolaire se réalise sur le territoire de la Commission scolaire régionale Saguenay comme prévu le 1er juillet 1978, M. Landry a répondu que son service agira en temps et lieu.

En fait, le budget a été confectionné comme si l'intégration ne se réalisait pas. Donc la CS de Chicoutimi ayant une existence légale jusqu'au 30 juin 1978, le budget a été préparé dans ce contexte.

Si l'intégration se réalise, une foule de modalités seront apportées qui, d'ailleurs, sont déjà prévues à l'intérieur du protocole d'entente remis au ministre de l'Éducation pour approbation.

## Habitation de St-Félicien

### Dette à éteindre

SAINT-FÉLICIEN — L'Office municipal d'habitation de Saint-Félicien a présenté cette semaine son bilan financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre et qui se solde par un déficit de \$112,751.

Pour éteindre cette "insuffisance", le conseil municipal a accepté de déboursier une somme de \$11,275 qui correspond à 10 pour cent du passif enregistré.

Comme le veut la politique du ministère des Affaires municipales, la Société d'habitation du Québec accordera une somme de \$101,476 équivalant à 90 pour cent du déficit encouru.

Les revenus ont été de l'ordre de \$58,852 tandis que les dépenses se sont chiffrées par \$171,603.

Les revenus proviennent principalement des loyers qui ont rapporté \$53,968 dans les coffres municipaux. Dans cette colonne, l'électricité et les réchauffe-moteurs ont procuré \$1,098, l'électricité domestique \$2,868 et dans les autres revenus, on note le montant de \$918.

Au chapitre des dépenses, l'amortissement de la dette a grugé près de 50 pour cent, soit \$86,957. Suivent par ordre décroissant: l'exploitation, \$28,479; les taxes foncières municipales, \$15,365; l'administration, \$13,512; les taxes scolaires, \$9,580; l'entretien, \$9,130; les taxes municipales des locataires, \$5,265 et finalement l'amélioration et la modernisation ont nécessité des déboursés de \$3,315.

Par rapport à 1976, le déficit de l'Office municipal d'habitation a subi une hausse de \$7,000.

### Bibliothèque

La bibliothèque municipale a bouclé la dernière année financière avec un déficit de \$764, les revenus ayant été de \$16,899 et les dépenses de \$17,663.

Au sujet des revenus, le gouvernement a consenti une subvention de \$3,848 tandis que la municipalité donnait la part du lion avec une somme de \$12,972. Les pénalités ont procuré \$53 et \$26 émanent de revenus "autres".

Quant aux dépenses, les salaires en rongent 50 pour cent, soit \$8,768. L'achat de nouveaux livres, brochures et périodiques a exigé un montant de \$2,972. La location des lieux a coûté \$3,729 et il a fallu verser \$1,245 pour l'électricité et le chauffage. Enfin, les autres dépenses (services professionnels, fournitures, approvisionnement) se montent à \$497.

En 1976, il y avait eu un surplus de \$58,000.

### Commission des loisirs

Pour sa part, la Commission des loisirs a terminé le dernier exercice financier en révélant un excédent de \$4,016, dû à une subvention "spéciale" de \$15,495 de la part de la municipalité.

Le bilan indique des revenus de \$97,840 et des déboursés de \$109,319.

Dans la colonne des revenus, la municipalité a fourni \$58,000, les activités culturelles ont rapporté \$24,807, l'animation d'été et d'hiver a versé \$13,197 et sous l'item "administration", il y a \$1,836.

Concernant les dépenses, on a concédé \$39,079 à cette même administration, \$33,568 aux activités culturelles et \$36,672 à l'animation d'été et d'hiver.

La présentation de ces états financiers a satisfait le conseil municipal de Saint-Félicien puisque les remarques ont été absentes et qu'on a rendu hommages aux personnes qui oeuvraient au sein des diverses commissions.

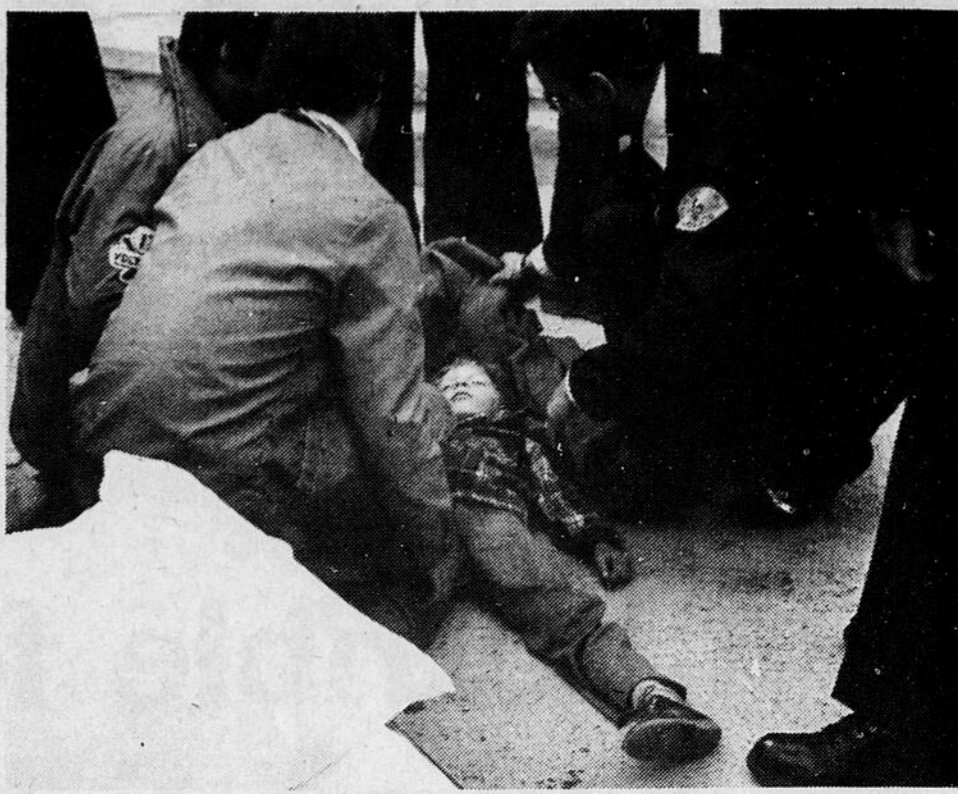
## Santé Quelque 77 postes à combler

CHICOUTIMI — C'est demain, vendredi, que se termine la période des mises en candidature dans le but de combler les postes vacants au sein des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux de la région, postes à titre de "représentants des usagers".

L'élection se tiendra le 28 mai, de 13h00 à 17h00 dans 34 établissements de la région, élections qui devraient combler 77 postes ouverts.

Pour avoir droit de vote, il suffit d'être majeur, d'avoir reçu des services dans l'établissement concerné depuis moins de deux ans et de ne pas être à l'emploi de l'établissement, ni d'un autre de même catégorie.

Non plus faire partie de la corporation propriétaire des actifs immobiliers de l'établissement.



Un jeune cycliste a été happé par une automobile, hier, vers les 19h00, alors qu'il circulait sur la rue Price à Chicoutimi. Il s'agit du jeune Eric Gagné, 9 ans, fils de M. Roland Gagné de la rue Coulombe à Chicoutimi. Le garçonnet a été transporté par les ambulanciers de la maison Aubin & Fils, à l'hôpital de Chicoutimi. On rapporte que son état est satisfaisant.

## Le CEA en 1978

# L'année des réalisations

### Le président

ALMA — Les études achèvent, et des projets devraient se réaliser dans les prochains mois, de sorte que 1978 sera l'année des réalisations, après les deux ans de mise au point pour le Conseil économique d'Alma et de Lac-Saint-Jean-Est. C'est cet espoir de générer plusieurs millions de dollars d'investissement et de participer à la création de très nombreux emplois que le directeur de CEA a livré hier soir aux membres de l'organisme, réunis pour leur assemblée annuelle.

C'est dans son rapport annuel que le directeur, M. Bertrand-B. Leblanc, énumère les dossiers les plus importants que son organisme a préparés depuis les derniers mois. Passant les secteurs d'activité en revue, il parle des projets d'exploitation des tourbières, de la glaise, des projets industriels, du vaste secteur agro-alimentaire, du tourisme, de l'aéroport municipal, d'un laboratoire limnologique fédéral éventuel, et des autres dossiers en cours ou réalisés, comme le parc industriel subventionné, le Palais de justice, et le siège social de l'Entraide.

Tous les dossiers en cours, et qui provoquent l'optimisme des permanents du CEA, sont des dossiers collés aux réalités du comté, modestes la plupart du temps. C'est dans cet esprit nouveau que le directeur général avait d'ailleurs expliqué sa conception de la promotion économique, quand il a pris le poste. Pour l'année en cours, il promet cependant plus de communication avec les membres du CEA, suivi plus systématiquement des dossiers pour les souscripteurs et espère que le budget sera augmenté au rythme des efforts qui sont déployés par l'équipe de permanents, présentement composée de quatre personnes.

De son côté, le président sorti de charge, Me Jean Morency, fustige l'indifférence dont aurait fait preuve certains conseillers municipaux à l'endroit du CEA. Rappelant les critiques sévères dont a été l'objet dans le passé l'organisme, Me Morency explique que les structures et le fonctionnement du CEA continuent de servir d'exemple, et que les gens peu nombreux qui croient dur comme fer au développement économique, en y consacrant des énergies, méritent l'estime générale.

Faisant appel à la patience et à la détermination, vertus nécessaires en développement économique, selon le président maintenant retiré, Me Morency rappelle qu'il a côtoyé des hommes vertueux, dévoués, syndicalistes, homme d'affaires, politiciens mais qu'il a aussi rencontré de l'indifférence, de l'inertie de certains membres du conseil. "J'ai connu la mesquinerie et le travail destructif en coulisse, à l'absence de collaboration et à la critique négative visant l'organisme et les hommes qui y travaillent."

Et le président lance ensuite un cri de ralliement, et livre à ses ouailles plusieurs recommandations: plus de communication avec les organismes du milieu, publicité plus agressive, participation de plus de personnes à l'implantation d'industries, relance du parc industriel, augmentation du budget, embauche de spécialistes, implication plus concrète du conseil municipal, programme d'éducation. Ce "testament" de l'ex-président Morency a d'ailleurs été attentivement retenu dès hier par son successeur M. Louis Laprise.



## N'oubliez pas la Fête des Mères, 14 mai

Le "Bouquet Grosse Bise" FTD pour cette fin de semaine de la Fête des Mères.

C'est si facile de prouver votre amour à maman, avec le "Bouquet Grosse Bise" de FTD. D'éclatantes fleurs fraîches dans un contenant coloré, importé et utile en cuisine, peint à la main par les plus réputés artisans européens. Quelle magnifique occasion de montrer à maman que vous l'aimez. Téléphonez ou rendez visite à votre fleuriste FTD d'aujourd'hui. Il peut expédier votre "Bouquet Grosse Bise" presque partout à la façon de FTD. La Fête des Mères est dimanche, le 14 mai, donc commandez tôt.



Le super "Bouquet Grosse Bise" de FTD

Pour vous satisfaire, les fleuristes FTD s'y connaissent.

## Maison Marchand Fleuriste Inc.

166 est, Racine,  
Chicoutimi  
543-4016

299, Davis,  
Arvida  
548-4706

## LE QUOTIDIEN

### TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR  
\$1,25 par semaine

Dans les dépôts  
\$0,25 la copie

PAR LA POSTE

Saguenay

3 mois \$16 00

6 mois \$31 25

1 an \$62 50

Lac-Saint-Jean — Côte-Nord

6 mois \$37 00

1 an \$70 00

Autres régions au Canada

6 mois \$45 00

1 an \$85 00

Pays étrangers:

6 mois \$65 00

1 an \$125 00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement: 3213.

Depôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

## Vices de construction

QUEBEC (PC) — Les vices de construction constatés dans les édifices de Place Royale seraient assez nombreux pour que le ministère des Affaires culturelles tente des poursuites judiciaires contre les entrepreneurs concernés.

## COMPTABLES GENERAUX LICENCIÉS (C.G.A.)

LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE,  
POLIQUIN ET CIE C.G.A.

121 EST, RACINE, SUITE 101, CHICOUTIMI — 549-1717  
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323

CLAUDE LACROIX C.G.A., synd. GABRIEL LAPOINTE C.G.A.

OLIVIER LAPOINTE C.G.A., synd. PIERRE POLIQUIN C.G.A.

DENIS GRENIER C.G.A.

## En France pour un stage de perfectionnement et d'échanges

**JONQUIÈRE** — Le Département d'arts et technologie des média du Collège de Jonquière, va s'ouvrir d'une certaine façon sur l'Europe.

Onze finissants, trois professeurs et deux techniciens se rendront à Nice en France pour y réaliser un stage de cinq semaines afin de produire un documentaire audiovisuel sur le territoire de la principauté de Monaco.

Il s'agit d'une première au Québec étant donné que le Collège de Jonquière est la seule institution d'enseignement francophone au Canada qui dispense un enseignement en communications.

Le grand promoteur de ce projet est sans contredit M. Jean Fortin, professeur de cinéma et de photographie au Département d'arts et technologie des média qui a déjà étudié à l'École nationale des arts décoratifs de Nice où aura lieu le stage qui débute le 15 mai et se termine le 21 juin.

Dans l'esprit de M. Fortin, l'objectif d'un tel stage de formation a deux volets. Le premier englobe l'aspect institutionnel tandis que l'autre allie des caractéristiques

pédagogiques.

Ainsi, la tournée va permettre aux étudiants de réaliser un projet audio-visuel documentaire suivant les règles et les techniques de l'École nationale des arts décoratifs de Nice (ENAD).

Le stage permettra aussi de matérialiser avec cette institution une première expérience d'échanges d'étudiants, de techniciens et professeurs dans le cadre des modalités d'enseignement des techniques de l'image animée.

Du côté de l'aspect pédagogique, le stage permettra l'accomplissement de la formation des étudiants vis-à-vis de la production et la transmission de l'image animée dans le cadre des différents schémas de communications.

Dans l'élaboration du projet, M. Jean Fortin signale la collaboration de l'école française. En fait, en plus d'accueillir les gens du Collège de Jonquière, l'administration permet l'utilisation du matériel de tournage et de montage sans frais.

Six professeurs, des techniciens et des finissants de cette école travailleront en collaboration avec le

groupe de Québécois. Au chapitre des finances, l'ENAD contribue pour \$2,500.

En fait, ce stage coûtera environ \$25,000 même que le groupe fournit \$7,000. Outre l'ENAD qui contribue, la Fondation Asselin de Jonquière fournit \$10,000, le Collège de Jonquière \$4,200 et le gouvernement de Monaco \$2,500.

### Réalisation

Durant leur séjour, l'équipe québécoise s'attardera à la réalisation d'un documentaire sur la principauté de Monaco. En fait, l'équipe a accordé certains droits de retransmission au gouvernement de Monaco sans tout concéder l'exclusivité des droits.

Il est probable que la Société Radio-Canada accorde un temps d'antenne à l'équipe du Collège de Jonquière pour présenter et fournir des détails sur leur tournée à Monaco.

Au sujet des projets futurs, le réalisateur Jean Fortin préfère ne pas en parler précisant qu'il mijote bien des idées.



**EN FRANCE** — Un groupe de finissants du Collège de Jonquière au département d'arts et technologie des média se rend à Nice du 15 mai au 21 juin pour y réaliser un stage de formation à l'École nationale des arts décoratifs. Avec les verres fumés, le grand responsable de la réalisation, M. Jean Fortin, professeur au département.

## Dette obligataire de Jonquière

# Taux de croissance pouvant croître entre 12 et 14 pour cent d'ici 3 ans

par Claude Fortin

**JONQUIÈRE** — Le plan d'immobilisations de la ville de Jonquière pourra faire croître la dette obligataire municipale à un rythme annuel variant entre 12 p.c. et 14 p.c., au cours des trois prochaines années.

Le plan triennal d'investissement de Jonquière, accepté lundi par le conseil dans sa version finale, pour 1978, permet ce calcul approximatif de l'endettement municipal futur.

Les nombreux réaménagements possibles de ce plan ne laissent guère place à la précision des prévisions. Il paraît toutefois à peu près certain que la ville ne pourra arriver à maintenir à 8 p.c., son rythme de croissance de la dette à long terme.

A Jonquière, la dette obligataire représente actuellement 8,3 p.c. de l'évaluation foncière imposable, ce que les normes généralement considérées par le ministère

des Affaires municipales font paraître particulièrement bas. En 1980, ce pourcentage se situera tout probablement entre 9 p.c. et 10 p.c.

À l'issue de l'exercice financier 1978, la dette obligataire de Jonquière aura progressé de 13,5 p.c., par rapport à l'année précédente.

On prévoit une augmentation des emprunts de l'ordre de \$7,2 millions cette année. Pour calculer le pourcentage de la dette obligataire, on soustrait une somme de \$2,4 millions, qui représente la somme des investissements qui n'auront que peu ou pas d'incidence sur l'endettement municipal.

Ceux-ci concernent le secteur domiciliaire, les ajouts au réseau électrique et les programmes de restauration. Ces domaines d'investissements s'autofinancent.

Le même calcul appliqué aux années 1979 et 1980 laisse prévoir des incidences réelles possibles de \$5,6 millions et

\$5,7 millions sur la dette obligataire. Pour ces années, le plan triennal prévoit des investissements totaux de \$7,8 millions et \$7,4 millions au chapitre des immobilisations.

### Travaux publics

Bien que le plan subira certainement des réaménagements en 1979 et 1980, il ressort clairement que le secteur des travaux publics accaparera la plus large partie des investissements prévus.

En 1978, les projets relatifs au réseau routier et aux installations d'aqueduc et d'égout, de même que le garage municipal et les aménagements au parc industriel, nécessitent une injection de plus de \$3,9 millions.

Principalement si on obtient les subventions qu'on espère, les travaux d'amélioration du réseau routier municipal et ceux concernant l'application du plan directeur d'aqueduc et d'égout continueront d'occuper la plus

large place dans le programme d'investissement au cours des deux années subséquentes.

Au cours des trois prochaines années, on prévoit affecter au réseau routier des sommes qui pourraient se situer autour de \$985,000, \$1,8 million et \$1,7 million.

Dans le domaine de l'aqueduc et des égouts, on espère être en mesure d'investir des tranches de \$2,5 millions, \$1,7 millions et \$2,1 millions.

Le prolongement de la rue Panet, de même que la réfection complète de la rue Châteauguay, font partie du programme de travaux publics de 1978, au chapitre du réseau routier. La réfection de la rue Châteauguay doit coûter \$1,2 million et on espère les travaux sur une période de trois ans.

En 1979, on veut s'attacher aux projets King-George, Saint-Hubert et Long-Sault.

On a inscrit à la programmation de 1980 les projets Walsh, Darling,

Saint-Jean-Baptiste et la réalisation de la seconde partie des travaux du rang Saint-François.

Au domaine de l'aqueduc et des égouts, on prévoit pour cette année le réaménagement de l'usine de filtration du secteur Arvida. On a déjà lancé les appels d'offres pour ce projet dont on estime le coût à environ \$1,8 million.

On procédera également à la réalisation de l'égout collecteur Nelson.

Au secteur des loisirs, il est intéressant de noter qu'on a inscrit, à la programmation 1979, la réalisation d'un mini-arena, au coût de \$1,2 million.

Comme tous les autres projets d'investissement, celui-ci devra franchir les étapes de l'étude en commission et de la présentation au conseil avant de recevoir l'acceptation finale. Sans doute ce projet suscitera-t-il, en cette année électorale probable, de nombreuses discussions. A moins qu'il n'en suscite aucune...

## Le développement touristique C'est l'affaire de tout un chacun

par Laval Gagnon

**CHICOUTIMI** — Le président de la Chambre de commerce du Saguenay, M. Rodrigue Bégin, croit que la région possède tous les outils nécessaires pour développer son immense potentiel touristique, et qu'il appartient d'abord et avant tout aux régionaux à faire en sorte qu'il en soit ainsi.

Invité du Cercle de presse du Saguenay hier, M. Bégin, qui a été longtemps et est encore identifié au projet d'aménagement du Mont-Valin, a beaucoup insisté sur le militantisme régional comme outil premier de promotion et de développement touristique.

D'autre part, M. Bégin n'ignore pas l'importance de l'apport gouvernemental dans ce secteur de l'activité économique, et dit que le gouvernement québécois actuel semble avoir compris la nécessité d'investir davantage dans les régions.

Tout en soulignant qu'à un certain moment, le gouvernement avait investi plus de 80 pour cent des crédits touristiques dans les régions de Montréal et Québec, M. Bégin dit avoir obtenu l'assurance du ministre du Tourisme, Yves Duhaime, qu'on tentait d'affecter 55 pour cent des crédits dans les régions et le reste dans les grands centres.

Il a par ailleurs sonné l'alarme sur un projet du ministère du Tourisme qui, semble-t-il, voudrait localiser un centre d'information touristique sur la région à la barrière de Stoneham, projet qui lui paraît irréaliste.

Quant à la réalisation d'un Centre de congrès à Jonquière, le président de la Chambre régionale s'en réjouit, et ne partage pas le pessimisme chicoutimien sur le projet.

"Il y a tout de même 1,200 chambres à Chicoutimi, et le succès du Centre de Jonquière ne pourra qu'aider à les remplir."

### Autoroute

Par contre, M. Bégin n'a pas été tendre dans ses commentaires à propos d'un certain flottement qui entoure la localisation définitive de l'autoroute Alma-La Baie.

Il a qualifié de "paquet de méméragés" les discussions qui se déroulent actuellement à plusieurs paliers. "L'argent est là, il va falloir arrêter de se... les oreilles."

Il a aussi rappelé que les résolutions adoptées lors du dernier congrès de la

Chambre, notamment celle qui demande à Radio-Canada d'assurer un service complet dans la région, celle qui demande au gouvernement fédéral la reconnaissance de l'aéroport de Saint-Honoré, celle qui souhaite l'amélioration

du service de Québecair. Il a enfin énoncé les changements dans le fonctionnement de la Chambre régionale laquelle, en plus de fonctionner plus efficacement, ne traitera que des sujets qui font un consensus parmi les chambres locales.

## Pour \$1

# Réseau de la base acquis par l'Hydro

**LA BAIE** — L'Hydro-Québec vient de se porter acquéreur du réseau d'électricité de la base militaire de Bagotville, pour la somme nominale de \$1.

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de transactions conséquentes à une politique fédérale en vertu de laquelle Ottawa se départit de tous ses réseaux électriques au profit des régions d'état provinciales. Au Québec, tous les réseaux électriques des bases militaires, de même que celui de Mirabel, ont été cédés à l'Hydro-Québec.

Le contrat intervenu entre les parties prévoit notamment une subvention fédérale de \$87,000, à l'Hydro, pour la réfection du réseau de la base de Bagotville.

L'Hydro-Québec a l'intention de reconstruire à peu près complètement ce réseau qu'on considère inadéquat.

Les détails de la cession ont déjà été mis au point il y a quelques semaines, et l'Hydro-Québec n'attend plus que l'arrêté en Conseil pour prendre légalement possession de sa nouvelle propriété.

Le réseau de la base militaire de Bagotville dessert le village militaire et compte environ 200 abonnés.

## Grâce au Centre interculturel Sensibilisation aux graves problèmes des pays moins bien nantis

**CHICOUTIMI** — Désireux de sensibiliser les Québécois aux grands problèmes du monde contemporain, particulièrement par une connaissance plus approfondie de la culture et des difficultés de développement dans les pays du Tiers-Monde et du Quart-Monde, le Centre interculturel du Québec offre aux étudiants et adultes un

stage d'étude de quelques semaines à l'Institut de recherche pour le développement de l'Etat de Morelos, au Mexique.

En tournée de promotion dans la région hier, le président de cette société sans but lucratif, M. Roger Léger, précisait dans une entrevue au Quotidien les coordonnées de l'organisme, fondé il y a plus d'un

an. Le Centre interculturel tente d'atteindre ses objectifs en organisant des stages d'études à l'étranger. Cette année, par exemple, il offre un séjour de quelques semaines à l'Institut de recherche pour le développement de l'Etat de Morelos, institution qui offre une douzaine de programmes dans des domaines comme

l'éducation, la santé et l'alimentation. L'histoire pré-colombienne, l'informatique.

Les participants, qui peuvent être des étudiants de niveau collégial et universitaire ou des adultes-étudiants, peuvent s'inscrire à un cours d'espagnol (20 heures) et un cours d'histoire pré-colombienne.

Hier, incidemment, M. Léger, en compagnie du directeur de l'Institut, M. Carlos Martinez Santos, et de Mlle Marie-Josée Craig, interprète, rencontrait d'éventuels participants au programme lors d'une soirée d'information au Cégep de Chicoutimi.

Les inscrits pourront s'envoler vers le Mexique en juin, juillet ou août, selon leur disponibilité et la session qu'ils auront choisie.

"Il faut faire comprendre, indique M. Léger, que le problème de développement et de sous-développement dépasse les frontières nationales, qu'il est un problème planétaire."

Selon lui, les deux écueils à éviter dans cette recherche sont le fractionnement de l'humanité en groupes nationaux ou idéologiques opposés et le nivellement et l'uniformité universels.

"L'humanité sera riche de ses différences, c'est-à-dire de ces cultures différentes."

Un des moyens utilisés pour faciliter la communication et la compréhension parmi les jeunes du monde, consiste en l'apprentissage d'une première ou d'une deuxième langue seconde. Pour les intéressés, le Centre interculturel est situé au 4824, Chemin Côte-des-Neiges, bureau 28, Montréal, H3V 1G4.



**CENTRE INTERCULTUREL** — M. Roger Léger, à droite, responsable du Centre interculturel du Québec, était de passage hier dans la région, pour rencontrer les intéressés à un stage d'études au Mexique. Il était accompagné de M. Carlos Martinez, directeur d'un Institut de recherche au Mexique, et de Mlle Marie-Josée Craig, interprète.

## BOUCHARD, LAROUCHE, BRASSARD ET GAUTHIER

### AVOCATS

ME LUCIEN BOUCHARD ME CLAUDE LAROUCHE  
ME RAYNALD BRASSARD ME LAVAL GAUTHIER

EDIFICE PLACE AUTOGARE,  
393 EST, RACINE, SUITE 305,  
CHICOUTIMI — 545-4580

## Ford a les meilleures idées



**Raymond Ellefsen**  
Représentant des ventes

Venez admirer notre gamme complète des modèles Ford 1978 dans notre salle de montage climatisée

FIESTA LTD THUNDERBIRD  
PINTO CAMIONS LÉGERS  
FAIRMONT MUSTANG ECONOLINE  
GRANADA BRONCO  
LTD II COURRIER

**LEGARE Auto**  
930, boul. Talbot,  
Chicoutimi  
Tél.: 545-4500

## COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## Quelle est l'utilité d'une Chambre de commerce?

Les membres du Cercle de presse du Saguenay espéraient être éclairés sur les grands problèmes économiques du Lac-Saint-Jean, hier matin, à leur déjeuner hebdomadaire. Le nouveau président Edmond Laprise, de la Chambre de commerce Lac-Saint-Jean-Chibougamau, ne s'est malheureusement pas présenté.

Les journalistes ne lui en ont pas tenu rigueur... Dolbeau demeure assez éloignée de Chicoutimi, même en période estivale. Ils espèrent pouvoir s'entretenir prochainement avec ce cadre du secteur parapublic — il est directeur de la polyvalente de Dolbeau — sur les principales préoccupations des hommes d'affaires du secteur nord.

Le nouveau président de la Chambre régionale du Haut-Saguenay, Rodrigue Bégin, a toutefois fort bien occupé la place. Engagé dans un long monologue, à la manière d'un politicien volubile, l'apôtre du Mont-Valin a d'abord éprouvé la patience des membres du club, mais il a terminé en force.

Au cours des dernières années, les Chambres de commerce régionales et la majorité des locales se sont plutôt montrées discrètes avec la presse. Elles ne se sentaient plus en confiance après les attaques portées par les mouvements nationalistes et les indépendantistes contre certaines attitudes de la Chambre provinciale. Le vent de socialisme qui a soufflé sur le Québec a grandement indisposé ce mouvement protagoniste de l'entreprise privée.

En outre, plusieurs associations qui paraissent épouser les objectifs des Chambres de commerce, ont suivi au cours de la dernière décennie, notamment les cercles d'affaires, les dîners de l'entraide économique, et le Rendez-vous de l'homme d'affaires. Des tribunes, analogues à celles qu'ont toujours fournies les chambres, sont également multipliées avec le foisonnement des clubs sociaux.

Je demeure toutefois convaincu qu'aucun autre mouvement ne joue véritablement le rôle des Chambres de commerce qui, avec l'aide des perma-

nents du bureau provincial de Montréal, peuvent entreprendre des travaux conduisant à des réalisations pratiques au profit de leur collectivité.

Après avoir "vendu" son projet d'aménagement du Mont-Valin aux gouvernements supérieurs, malgré les réticences des hauts fonctionnaires du ministère provincial du Tourisme, le président Rodrigue Bégin voudrait rendre la Chambre régionale du Haut-Saguenay plus efficace.

Voulant éviter les crocs-en-jambe de "l'esprit de clocher", il écartera ainsi tout sujet pouvant provoquer la controverse entre les trois principaux centres, Jonquière, Chicoutimi et La Baie.

Malgré cette restriction, les sujets ne manquent pas. Le président Bégin a lui-même mentionné le potentiel touristique. On sait qu'il est encore mal exploité et que les gouvernements supérieurs n'ont toujours pas conclu de solution de rechange à l'avortement du projet de parc national dans le secteur défavorisé, frappé de chômage chro-

nique, qu'est celui de Rivière-Eternité et de l'Anse-Saint-Jean.

L'invité a aussi fait allusion au débat qui semble se dessiner autour du tracé de l'autoroute Alma-La Baie. Il a raison de prôner une attitude ferme pour que ce projet ne soit pas retardé et les crédits présentement réservés à cet effets retournés aux fonds consolidés, à la suite de nouvelles querelles.

Et l'avenir de nos institutions régionales que sont l'hôpital de Chicoutimi et de l'université, intéresse-t-il encore le milieu?

La Chambre régionale veut s'impliquer davantage. On verra bien.

Bertrand TREMBLAY

## OPINION DES AUTRES

## Les Brigades rouges et le FLQ

L'assassinat sordide de M. Aldo Moro frappe le cœur de la République italienne avec un souci atrocement méticuleux des symboles.

Le sympathique juriste italien, leader du Parti Démocrate chrétien, cinq fois premier ministre et déjà pressenti comme le futur président de son pays, était doué par le compromis et avait édifié deux des plus importants accords intérieurs de l'Italie d'après-guerre. En 1963, il avait contribué à faire participer les socialistes au gouvernement. Puis, en 1978, il avait fourni au populaire Parti Communiste italien une voix accrue dans la politique du gouvernement, mais en tenant les communistes hors du cabinet. Son cadavre était retrouvé au sein du quartier politique, dans les quelques centaines de mètres qui séparent les bureaux du Parti Communiste de ceux de la Démocratie chrétienne.

Le fameux compromis historique est justement l'œuvre que les "Brigatisti Rossi" avaient pris d'assaut. Leur idéologie d'extrême gauche les conduisait, depuis 1969, à combattre le réformisme du mouvement ouvrier et le pragmatisme des politiciens de gauche. Se considérant comme une avant-garde investie de la mission de permettre au prolétariat de s'organiser, les Brigades rouges se livrent à des actions d'une violence inouïe (même Yaser Arafat les a suppliées d'épargner la vie de Moro). Les Brigades rouges espèrent que leurs assassinats sélectifs, leurs véritables bains de sang, provoqueront une réaction vive du gouvernement pour que les ouvriers, outrés par les abus judiciaires, militaires et policiers, prennent les armes contre l'Etat. On peut douter que ce délire idéologique ait les effets attendus. Les manifestations d'hier prouvent déjà que la classe ouvrière se mobilise non pas contre l'Etat mais contre les Brigades rouges. (...)

Une question intéressante pour le Québec: en quoi les Brigades rouges diffèrent-elles du Front de libération du Québec? De deux manières, selon nous... alors que le FLQ prenait des risques inacceptables avec la vie d'autrui, déposant une bombe mais passant un coup de fil pour signaler sa présence, et que le FLQ, au total, a causé huit morts en dix ans, les Brigades rouges ont utilisé un maximum de violence: ils ont tué délibérément les cinq gardes de M. Moro, assassiné froidement une série de procureurs, de magistrats et de cadres de journaux.

Pendant la captivité de M. Moro, ils ont déclenché une dizaine d'attentats (dont deux mortels) contre des dirigeants d'entreprises, des syndicalistes et des médecins, toujours avec une étonnante brutalité. Souvent avec la technique de la balle dans le genou, pour rendre la victime invalide.

Toutefois, une autre distinction s'impose. Alors que les felquistes étaient des idéalistes inexpérimentés, aux méthodes violentes mais artisanales (cf le récent livre de Gabriel Hudon), l'organisation des Brigades rouges ne comporte qu'un dixième d'idéologues convaincus, agissant pour des fins politiques, et comprend surtout une large part de bandits de droit commun recrutés lors de contacts dans les institutions pénitentiaires, criminels heureux de se déculpabiliser en décrivant un vol comme une expropriation prolétarienne et un assassinat comme une "sentence du peuple". Ce réservoir d'expertise puisée au sein du milieu criminel explique l'efficacité époustouflante des Brigades rouges, qui ont su récemment trouver des complices partout, pour diffuser leurs neuf communiqués, parfois dans quatre villes simultanément.

Les Brigades rouges, cette alliance des éléments les plus idéalistes et des plus corrompus de la société italienne, constituent un cancer qu'il ne sera pas facile d'extirper. Une sorte de contre-Etat fortement enraciné.

Marc Laurendeau, "Montréal-Matin".

## Après le meurtre d'Aldo Moro

La présente aventure des Brigades Rouges s'est achevée comme elle avait commencée: de manière insensée. Et sur un échec sanglant. Non seulement cette Italie menacée n'a pas été "déstabilisée" mais encore elle vient de subir l'épreuve de la cohésion. Le "compromis historique" n'est plus une formule de survie pour les uns et une ambition pour les autres: il est entré dans les faits, à mesure qu'Aldo Moro, jour après jour, inexorablement, marchait à sa mort. Artisan de ce compromis, Moro aura payé de sa vie la viabilité de cette Italie émergente.

Le refus de céder devant la violence terroriste n'a pas été celui d'un simple parti ou d'un établissement: toutes les organisations ont massivement manifesté leur rejet d'une vie odieuse et sans issue. Aldo Moro n'a certes pas choisi de s'immoler, mais c'est une consolation, pour ceux qui portent son deuil, de savoir qu'il n'a pas été une inutile victime.

Toutefois, leur échec même dans l'opinion et dans les faits politiques risque d'enfoncer davantage les Brigades Rouges dans leur délire armé. L'enlèvement de Moro était un défi, mais la manière dont son corps a été "livré" en est un tout aussi spectaculaire signifiant que d'autres coups sanglants seront encore portés.

Mais aussi spectaculaires puissent-ils être, les attentats subséquents ne feront que confirmer que les Brigades Rouges ont perdu tout contact avec la réalité italienne. "Il n'y a pas d'idéologie qui puisse justifier l'homicide à froid", disait hier Giannino Guiso, l'un des deux avocats des BR. De fait, même si les Brigades Rouges avaient une cause, elles l'ont tuée en assassinant Aldo Moro.

Georges Vigny, "Le Devoir".



## La pastorale a toujours sa place à l'école

Cette lettre est une réponse à la lettre écrite par le Père Eric Bouleau et publiée dans Le Quotidien du 6 mai.

Puisque vous avez daigné, mon révérend, utiliser la voix des journaux pour nous manifester votre mécontentement et nous servir un "sermon" sur nos responsabilités de commissaires d'écoles à la CSR du Lac-Saint-Jean, j'ose, moi aussi, par le même moyen, vous dire que: "ce qui me choque le plus, c'est l'idée sous-jacente à cette décision", que vous insinuez.

D'abord, mon révérend, vous avez mis dans le même panier tous les commissaires présents. Petite erreur d'information sans doute, passons...

Les commissaires élus présents qui représentent leurs territoires respectifs (en particulier ceux du secteur sud) ont voté à l'unanimité contre la disparition des animateurs de pastorale dans les deux écoles secondaires Curé-Hébert et Notre-Dame-du-Lac. Il y eut même des interventions pour défendre le rôle joué par ces personnes dans nos milieux respectifs et déplorer, encore une fois, que le critère de l'ancienneté soit le seul qui doit être mis en cause quand on doit équilibrer des services, devant le phénomène d'une population



éducatif toujours diminuée.

Cela, mon révérend, vous le savez fort bien, et vous n'en avez pas parlé non plus.

JE NE VOUS PARLERAI PAS DES AUTRES SECTEURS AUXQUELS VOUS FAITES ALLUSION, mais je vous rappellerai que nous ferons notre possible pour que "la foi, l'espérance et la charité" se vivent encore dans nos milieux scolaires... et cela dans la plus grande "justice" distributive que notre système politique nous permet d'évoluer.

Bien oui... il faut l'avouer, le redire, c'est le "budget" qui nous a fait prendre de telles décisions, justement parce que nous représentons

la population qui paie pour tout ce qui sert à sa consommation, même la "consommation spirituelle". Il est vrai, qu'entre nous deux, c'est peut-être ce qui coûte le moins cher, mais tous n'étaient pas du même avis que moi: la preuve, c'est que ma proposition a été battue par la majorité.

Domage que ce ne soit plus les années 70! Mais, en "homme de Dieu", vous savez que le "Royaume que vous défendez" n'est pas de ce monde et que la "vraie paie" est pour l'au-delà. Merci encore pour les cadeaux antérieurs faits par la pastorale aux étudiants de notre régionale... Chacun dans la vie dé-

Vous me demandez quelle est ma philosophie de l'éducation? Elle ressemble sensiblement à la vôtre et c'est pour cela que j'aurais aimé vous en parler, plutôt que de vous l'écrire. C'aurait été plus intime et peut-être, plus fraternel?

Quant à faire vos bagages... ça vous regarde, mais je crois qu'il y a autant de "moulins à vent" en France qu'ici. Salut... Eric!

Thérèse Richard, commissaire d'école, Commission scolaire Belle-Rivière, vice-présidente, CSR Lac-Saint-Jean.

Le 8 mai.

## PAROLE AUX LECTEURS

## Il ne reste qu'une ville... Jonquière

Un hebdomadaire local de Jonquière, publiait il y a un certain temps, un article sur les besoins d'unité et de développement de la fierté auprès des citoyens de Ville

L'auteur signalait avec à-propos que l'éducation et les loisirs constituaient deux centres d'intérêt majeurs pour le développe-

ment de l'esprit d'unité et de fierté. Le Service des loisirs de Jonquière est conscient de ce fait et entend favoriser par tous les moyens l'identification à

Ville de Jonquière, sans toutefois brûler les étapes.

A cette fin, nous demandons la collaboration de tous, particulièrement celle des responsables d'organismes et des médias d'information, afin d'utiliser une appellation juste dans tous les documents officiels et dans tous les communiqués. Le nom de Jonquière devrait donc toujours apparaître dans l'appellation d'un organisme ou pour indiquer la provenance d'un individu. Si le nom du secteur est nécessaire pour les fins d'identification, il faudrait indiquer: M. X, de Jonquière, secteur Y.

Gérard Leroux, Directeur des loisirs, Jonquière.

Le 11 mai.

## A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expressions d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

## Steinberg Acceptation de l'offre patronale

CHICOUTIMI — Les 225 employés des cinq marchés d'alimentation Steinberg du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont accepté hier soir, le projet de convention collective proposé par l'employeur, projet qui leur avait été soumis en avril et qu'ils avaient rejeté.

Après une séance de conciliation rapide et expéditive, le conseiller technique de la Fédération du commerce (CSN), M. Jean-Marie Ouellet, a fait état de cette rencontre aux employés réunis en assemblée générale.

Au cours de cette séance de conciliation tenue mardi, la direction de Steinberg n'a pas bougé d'un iota, les prescriptions imposées par la Loi anti-inflation lui imposant des augmentations salariales précises. Ainsi, les augmentations salariales réclamées pour la période allant du 21 septembre 1977 au 27 février 1978 ne seront pas versées, à moins que la régie anti-inflation disparaisse. Dans ce cas, la compagnie s'est dite disposée à verser les argents réclamés, soit \$20 par semaine.

Cependant, les employés sont assurés de bénéficier d'une rétroactivité hebdomadaire de \$20,00 à compter du 27 février 1978, alors que les employés à temps partiel toucheront une augmentation horaire de \$0,30 l'heure.

A titre d'exemple, après 30 mois de service, un boucher classe 1 ou le boucher touchera \$296,00 par semaine. Le commis junior recevra \$250,00 et l'homme de comptoir \$296,00.

Enfin, les syndiqués bénéficieront de légères améliorations au chapitre des vacances, les trois premières semaines pouvant être prises consécutivement. La semaine de travail passera de 40 à 39 heures à compter de septembre 1978 et le temps supplémentaire s'effectuera volontairement.

## Diffusion intégrale de l'émission

# Les employés de l'Alcan obtiennent gain de cause

par Andrée Brassard

JONQUIÈRE — Le Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida vient d'obtenir gain de cause dans le dossier concernant la diffusion d'une émission traitant des maladies industrielles, à laquelle a pris part un pré-traité de l'Alcan, M. Léopold Tremblay. Cette émission sera diffusée à deux reprises par CKRS-TV, vendredi à 20h00 et dimanche à 13h00.

En effet, un haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation, M. Pierre Van Der Donk, a informé hier le président du syndicat des employés de l'Alcan, M. Jean Halley, que l'émission sera diffusée intégralement. M. Van Der Donk avait été mandaté spécialement par le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, pour solutionner le litige.

### Rappel

Lundi dernier, le comité exécutif du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida émettait un communiqué dénonçant la censure qu'aurait exercée la compagnie Alcan à l'endroit de Multi-Média. La missive faisait état du fait qu'un haut fonctionnaire du MEQ avait décidé dernièrement de ne pas diffuser intégralement une émission produite par Multi-Média à la suite des pressions exercées par un représentant patronal de l'Alcan. A cet effet, le coordonnateur général de Multi-Média, M. Claude Lemire, reconnaissait lors d'un entretien téléphonique qu'il avait demandé d'apporter quelques changements, plus particulièrement en présentant une introduction et une conclusion pour contrebalancer l'émission. Ces

ajouts auraient forcément amené le réalisateur de l'émission, M. Michel Lemieux, à retirer une partie des déclarations de M. Tremblay. M. Lemire a cependant nié toutes les allégations à l'effet que l'Alcan aurait exercé des pressions à l'endroit de Multi-Média.

Dans son communiqué, le syndicat des employés de l'aluminium indiquait que l'émission pourrait être diffusée à condition d'extraire certains passages au cours desquels M. Tremblay manifeste son mécontentement vis-à-vis l'attitude de la compagnie.

Réagissant vivement à ce contrôle, le comité exécutif du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida n'a pas craint de qualifier de "censure", des demandes publiques étaient entreprises. Une pétition a circulé largement parmi les syndiqués de l'usine. De plus une plainte en bonne et due forme était acheminée au ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, et au député-ministre de Chicoutimi, Me Marc-André Bedard.

Les pressions politiques et l'opinion publique alertée rapidement par les médias d'information ont amené une décision rapide et sans équivoque. Le dossier sera présenté intégralement.

### Gagnon et Frères attaqué vertement

Le conseiller technique de la Fédération du

commerce (CSN), M. Jean-Marie Ouellet, n'a pas mâché ses mots à la suite des démarches entreprises dernièrement par le consortium Gagnon et Frères. M. Ouellet a accusé cette entreprise d'être, après l'Alcan et certains fonctionnaires gouvernementaux, le troisième boycotteur des émissions produites par Multi-Média.

En effet, selon M. Ouellet, l'étude légale représentant cette entreprise exigeait dernièrement que l'émission diffusée en avril, au cours de laquelle une employée de Gagnon et Frères "aurait tenu des propos désobligeants à l'endroit de son employeur", leur soit présentée en circuit fermé. Quelques jours plus tard, un haut fonctionnaire du MEQ accordait cette permission et l'émission était visionnée par les représentants de Gagnon et Frères.

Il semble qu'aucune plainte ne sera portée, les propos de l'employée n'étant pas libelleux.

Cependant, pour M. Ouellet, c'est là le signe d'une conspiration et d'une censure imposées par les gens en place "qui refusent de voir la réalité en face".

De plus, M. Ouellet identifie les raisons véritables de la disparition de ces émissions par la censure et le mécontentement des dirigeants d'entreprises. Reconnaisant que le projet Multi-Média a d'abord été prévu pour une période déterminée, M. Ouellet a cependant affirmé qu'on ne le prolongeait pas en raison de l'impact que ces émissions suscitent.

## AU PALAIS DE JUSTICE

### Affaire Fontaine-Gagnon

## Action en dommages de l'ordre de \$100,000

par Mario Roy

ROBERVAL — Une action en dommages de l'ordre de \$100,000 vient d'être intentée en Cour supérieure du district de Roberval, contre l'hebdomadaire Le Lac Saint-Jean et le journaliste Vital Munger, en rapport avec ce qu'il est convenu d'appeler "l'affaire Fontaine-Gagnon".

L'action a été portée par Me Pierre Gaudreau, qui représente l'artiste-peintre André Fontaine-Gagnon, le personnage central d'une biographie rédigée par la journaliste Carmen Morin, de Québec, et publiée aux éditions Intrinsèque, il y a quelques mois.

Le demandeur s'en prend à l'article signé de la main de Vital Munger et publié dans l'édition du Lac Saint-Jean du 8 février, selon lequel André Fontaine et un certain Julien Gagnon, criminel notoire, constituent une seule et même personne. Ce fait devait être vigoureusement nié par le principal intéressé, personnage central de l'ouvrage "Conspiration", qui se retrouvait appuyé par M. Jean-Pierre Charbonneau, député de Verchères à l'Assemblée nationale et auteur du livre "La filière canadienne", selon qui, les dates de naissance de l'un et l'autre des individus en question, ne correspondent pas.

Dans son édition du 21 mars dernier, le Quotidien faisait état de toute cette affaire et rapportait alors qu'en dépit des démentis effectués par André Fontaine et l'auteur Carmen Morin, le journaliste Vital Munger demeurait convaincu de la justesse de ses avancées.

Rejoint hier, le directeur de l'hebdomadaire Le Lac Saint-Jean, M. René Maltais, a affirmé pour sa part qu'il n'avait reçu aucune signification officielle de cette action légale. Au greffe de la Cour supérieure du district de Ro-

berval, on rapporte que l'action a officiellement été déposée lundi.

M. Maltais n'a émis d'autre part aucun commentaire à ce sujet, se contentant d'affirmer que l'éventuelle poursuite serait remise entre les mains du procureur du journal.

Entre-temps, le Conseil de presse du Québec, devrait normalement se pencher dès aujourd'hui, à Montréal, sur une plainte portée par M. Ben Jauvin, directeur de collection des éditions Intrinsèque, en ce qui concerne cette même affaire. Selon la présidente du Conseil de presse, Mme Georgette Georgiev, le dossier a été étudié au cours des dernières semaines et sera soumis aujourd'hui aux membres du comité chargé de trancher ce genre de litige.

Il est douteux, toutefois, qu'une prise de position soit rendue publique au cours des prochaines heures, par le Conseil de presse, en ce qui touche cette affaire.

## Série de fraudes contre la CAC

CHICOUTIMI — Trois personnes ont été condamnées à de fortes amendes, en Cour des sessions de la paix, par le juge Cyrille Potvin, en rapport avec des fraudes commises aux dépens de la Commission d'assurance-chômage.

Dans un cas, les amendes consécutives aux 20 chefs d'accusation portés, totalisent la somme de \$1,000. Il s'agit d'un individu de 28 ans de La Baie qui, entre juin 1976 et avril 1977, retirait des prestations alors qu'il occupait un emploi d'opérateur de machinerie lourde. Le fraudeur devra en outre rembourser à la CAC la rondelette somme de \$4,000 perçue en trop au cours de cette période.

Un camionneur de Chicoutimi a pour sa part écoupé de \$750, après avoir été reconnu coupable d'une offense similaire, perpétrée entre juin 1975 et janvier 1976; il devra en outre s'acquitter d'une dette de plus de \$3,000 à la CAC. Enfin, une dame de 32 ans de Chicoutimi, était reconnue coupable d'avoir commis la même faute, à la fin de 1976, et s'en est tirée avec \$250.

Toutes ces condamnations font suite à des investigations effectuées par les enquêteurs de la Commission d'assurance-chômage qui, dans les cas les plus graves, réfèrent ensuite la chose au niveau des instances judiciaires. Selon un porte-parole de la CAC, la tentation serait particulièrement forte pour certains chômeurs, de continuer à retirer des prestations, au cours des cinq premières semaines de retour au travail, ce qui, dans bon des cas, mène tout droit devant les tribunaux...

### A Roberval

Un sexagénaire reconnu coupable d'inceste, ne connaîtra sa sentence qu'en novembre prochain, le juge Edmond Savard, ayant décidé de retarder jusqu'à ce temps, le prononcé de la condamnation. Il s'agit d'un père de famille, âgé de 64 ans, de Sainte-Jeanne-d'Arc, qui a eu des relations sexuelles illicites avec une de ses filles maintenant âgée de 22 ans.

Ces actes ont été commis entre 1973 et 1975, mais n'étaient rapportés aux policiers qu'à la fin de l'an dernier. À la suite des informations complètes par les agents de la Sûreté du Québec, poste de Dolbeau, l'individu était finalement reconnu coupable de ce crime, devant la Cour des sessions de la paix du district de Roberval. On sait que l'auteur d'un tel crime est passible de 14 ans de pénitencier.

D'autre part, le juge Louis-René Lagacé doit rendre sa sentence aujourd'hui, dans le cas d'un individu de 19 ans, de Girardville, qui a reconnu sa culpabilité à une accusation de pénétration par effraction dans une résidence de cette localité, le 20 septembre 1977. Diverses marchandises, bijoux, téléviseur, aspirateur, le tout d'une valeur de \$1,500, étaient alors dérobés.

Son complice dans cette affaire, un jeune homme de 23 ans, d'Albanell, écoupait de six mois de prison, il y a peu de temps, devant le juge Edmond Savard, pour sa participation au même acte criminel.

## Barreau du Québec COURS SEMINAIRES SPECIAUX SUR L'ASSURANCE-AUTOMOBILE

**CONTENU:**  
Précis de droit substantif (blessures corporelles et dommages matériels);  
Cas pratiques;  
Loi sur l'assurance-automobile et règlements; lois connexes; règles de preuve, de procédure et de pratique;  
Police type approuvée par le surintendant des assurances;  
Convention d'indemnisation directe pour le règlement des sinistres automobiles (dommages aux véhicules automobiles).

**POUR QUI:**  
S'adresse aux membres du Barreau en priorité, et à la population en général suivant les disponibilités. Chaque cours est dispensé à un groupe d'au plus trente (30) participants.  
Si le nombre d'inscriptions à un cours excède le nombre limite de trente (30), le Barreau du Québec pourra former de nouveaux groupes à qui il offrira le même cours à une date ultérieure.

**INSCRIPTION:**  
L'inscription formelle doit être reçue au plus tard, le 30 mai pour les cours qui se donneront en juin 1978.

DATES:			
Hauterive	10 mai 1978	St-Jean	17 mai 1978
Sept-Îles	11 mai 1978	Montréal	17 mai 1978
Montréal	11 mai 1978	Montréal	18 mai 1978
Trois-Rivières	13 mai 1978	St-Jérôme	18 mai 1978
Montréal	13 mai 1978	Montréal	19 mai 1978
Sherbrooke	13 mai 1978	Granby	20 mai 1978
Québec	13 mai 1978	Montréal	20 mai 1978
Montréal	15 mai 1978	Theford-	
Hull	16 mai 1978	Mines	20 mai 1978
Montréal	16 mai 1978	Montréal	23 mai 1978
Québec	17 mai 1978	Arthabaska	23 mai 1978
		Québec	23 mai 1978

**COUT:**  
Pour les membres du Barreau: \$15,00  
Pour les non-membres: \$75,00  
Pour vous inscrire, remplir et découper la fiche qui se trouve au bas et la retourner à l'adresse mentionnée.

**FIN DES COURS:**  
Le programme des cours séminaires spéciaux sur l'assurance-automobile se termine à la fin juin 1978. Il s'agit de votre dernière chance.

**INFORMATIONS ADDITIONNELLES:**  
**A Montréal:** Me J.-William Dufort, Responsable des cours Barreau du Québec, 1<sup>er</sup> est. rue Notre-Dame, Bureau 9-80, Montréal, Qué. Tél.: (514) 866-3901  
**Ailleurs:** Le secrétaire du Barreau de section locale.

## COURS SUR L'ASSURANCE-AUTOMOBILE FICHE D'INSCRIPTION

Nom: .....  
Prénom: .....  
Adresse (bureau): .....  
Tél.: .....  
Section du Barreau: .....

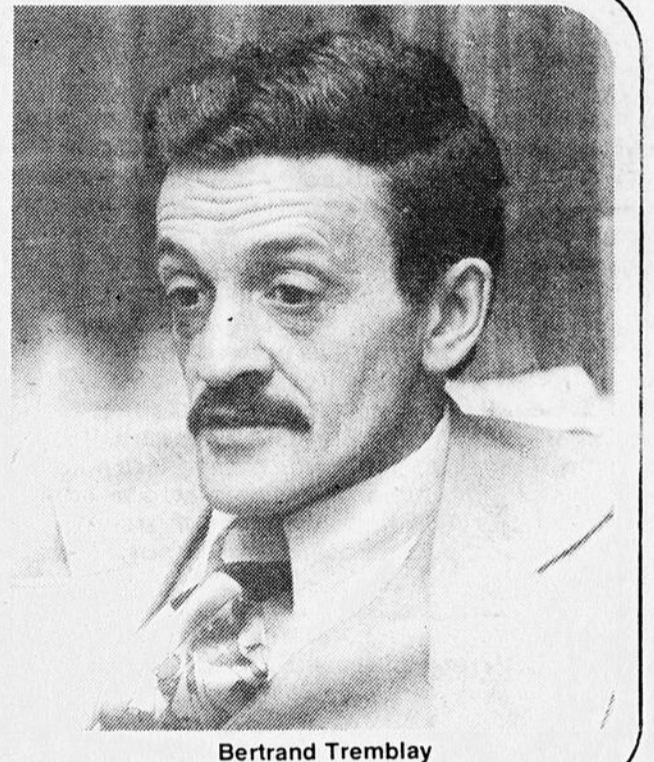
Je suis membre du Barreau et je joins \$15,00 à la présente ( ).  
Je ne suis pas membre du Barreau et je joins \$75,00 à la présente ( ).

(signature)

**NOTES:**  
Prière de compléter cette fiche et faire votre chèque à l'ordre du Barreau du Québec et retourner le tout à:  
Responsable des cours sur l'assurance-automobile  
Barreau du Québec  
Palais de Justice, 5<sup>ème</sup> étage  
1<sup>er</sup> est. rue Notre-Dame  
Montréal, Qué.  
H2Y 1B6.

## CS Belle-Rivière Démission

METABETCHOUAN — Un commissaire de la commission scolaire Belle-Rivière, M. Bertrand Tremblay, vient de remettre sa démission, même si son mandat n'expire qu'en 1980. M. Tremblay est l'actuel président de l'Union régionale des producteurs agricoles, et c'est cette dernière fonction qui le force à se retirer du domaine scolaire, après quatorze années de présence. Le conseil des commissaires a déploré cette démission lors de sa dernière assemblée, mais comprend que l'UPA accapare énormément son président. Et comme le veut la loi scolaire, un remplaçant a été désigné immédiatement pour remplacer M. Tremblay jusqu'en 1980, et il s'agit de Mme Laurette Tremblay, de Saint-Bruno également. Dans un autre domaine, la commission scolaire a reçu confirmation du gouvernement qu'une aide financière sera accordée pour l'engagement d'un animateur qui aura pour tâche de promouvoir l'émission télévisée Passe-partout, destinée aux enfants de quatre ans. Cet animateur, qui ne coûte rien à la commission scolaire, verra à populariser cette émission dans les familles où l'on retrouve des enfants de 4 ans, et à rentabiliser cette série éducative.

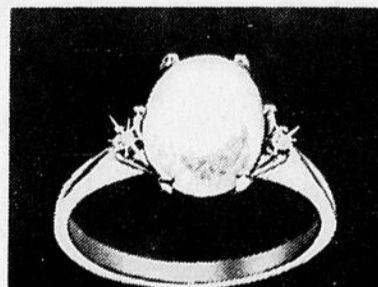


Bertrand Tremblay



## La Fête des Mères chez les Bijoutiers Peoples

La Fête des Mères est un jour spécial pour maman. Chez les Bijoutiers Peoples, vous trouverez des cadeaux de diamants admirables pour la Fête des Mères, qui lui transmettront votre sentiment spécial.



125.00  
Bague à opale sertie dans une monture en or jaune de 10 carats avec deux diamants



69.95  
Bague à mini diamants sur une monture en or jaune de 10 carats



89.95  
Montre Elgin de 17 rubis pour dames sertie de quatre diamants brillants



39.95  
Bracelet d'identité à diamant en or jaune de 10 carats



69.95  
Pendentif en forme de cœur en or jaune de 10 carats avec un diamant et chaîne de 16"

## LES BIJOUTIERS-DIAMANTAIRES PEOPLES<sup>+</sup>

Les diamantaires par excellence

Les Bijoutiers Peoples ont choisi ces articles avec soin pour démontrer la qualité et la valeur.

Place du Royaume  
Tél.: 545-4910

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



## NOUVEAU COMMERCE

Le maire de Jonquière, M. Francis Dufour, n'a nullement l'intention d'entailler l'habit de M. Christian Guillemette, propriétaire du magasin Rona 170 qui a ouvert ses portes, cette semaine, au centre commercial du quartier Arvida. M. Dufour s'est prêté de bonnes grâces au caprice du photographe qui voulait illustrer à sa façon l'ouverture de ce nouveau centre de rénovation qui devient le plus grand magasin Rona du Québec, avec ses 27.000 pieds carrés. D'ailleurs, le sourire de Mme Guillemette démontre bien que son mari n'aura pas à s'acheter un nouveau complet pour remplacer celui qu'il portait lors de la soirée d'inauguration. Le magasin Rona 170, qui procure de l'emploi à quelque 35 personnes, est l'une des plus importantes quincailleries de la région. L'une des grandes nouveautés est le fait que le client peut acheter sur place des matériaux de construction et les faire tailler selon ses besoins, sans frais supplémentaire.

## RECETTE EXPLOSIVE

Une maison de publicité a procédé au rappel de tous les exemplaires d'un livre de cuisine qu'elle a récemment mis en vente sur le marché américain. Le livre contient une recette de caramel qui, appliquée à la lettre, comporte des risques d'explosion. "Mettre à cuire à feu vif pendant plusieurs heures 400 grammes de lait condensé sucré dans leur boîte", explique le livre. Aucun accident ne s'est encore produit, a déclaré un représentant de la maison de publicité. Mais 10.000 livres ont déjà été achetées et la recette est dangereuse.

## MAIN-D'OEUVRE DE BERFEC

Dans l'édition du Quotidien de samedi dernier, nous faisons état de l'inauguration officielle de la Scierie Berfec, à Falardeau, en mentionnant que le personnel avait bénéficié d'un programme de formation de la main-d'oeuvre du gouvernement québécois. Or, le programme est plutôt financé par le ministère canadien du Travail et de la Main-d'Oeuvre par le biais du Centre de Main-d'Oeuvre du Canada.

## CONGRES DES FERMIERES

La Fédération des cercles de fermières du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra son congrès régional, le lundi, 22 mai, au sous-sol de l'église de Normandin, à compter de 8h20 du matin. Le thème du congrès sera "La joie de vivre dans l'action". En outre, les participantes pourront visiter une exposition intitulée "Les jeux de fibres". Précisons, en outre, que Mme Rosanne Laflamme, conseillère provinciale de l'exécutif des cercles de fermières, sera la principale invitée. Pour de plus amples informations, communiquez avec Mme Cécile Boulanger, à: 346-5629.

## AUJOURD'HUI

Il y a 29 ans aujourd'hui, le 11 mai 1949, Israël était admis comme 59e Etat membre des Nations unies. C'est l'assemblée générale des mêmes Nations unies qui avait voté la fin du mandat britannique sur la Palestine, à la fin de 1947, divisant le pays en un Etat juif et un autre arabe.

1976 — Le général Joaquín Zenteno Anaya, ambassadeur de Bolivie en France, est assassiné à Paris.

1972 — Référendum en Irlande: raz-de-marée de suffrages en faveur de l'adhésion du pays au Marché commun.

1971 — Les temples d'Angkor Vat sont endommagés lors des combats entre les forces gouvernementales cambodgiennes et les forces communistes.

1960 — A Saint-Nazaire, lancement du paquebot français France, le plus long du monde.

1920 — L'Université Oxford, en Angleterre, accepte d'accueillir des femmes étudiantes.

1812 — Assassinat à la Chambre des communes du premier ministre britannique Spencer Perceval.

## L'ALCOOL ET LE SEXE

"L'alcool diminue les capacités sexuelles des hommes", confirment deux psychologues de l'Université d'Hawaii, par suite d'une série d'expériences dont les résultats sont publiés par le magazine américain "Human Behaviour". Les deux psychologues, MM. Gary Farkas et Ray Rosen, ont fait absorber à seize étudiants des alcools de forces variées, tandis qu'ils regardaient des films à caractère pornographique. Puis, ils ont vérifié les conséquences de la consommation de boissons alcooliques sur leurs battements de coeur et leurs érections. Selon ces expériences, le degré d'excitation des organes sexuels s'accroît légèrement après un verre d'alcool, mais diminue avec les suivants, au fur et à mesure que l'alcool pénètre dans le sang. L'excitation se fait plus difficilement et les battements du coeur s'accroissent. "Il semble que ceux qui ont besoin d'un aphrodisiaque doivent se tourner vers autre chose que l'alcool", concluent les deux psychologues.

## LA PHYSIOTHERAPIE DE DEMAIN

C'est à Québec, à l'Auberge des Gouverneurs, que se poursuit jusqu'à samedi, le 5e congrès annuel de la CORPORATION PROFESSIONNELLE DES PHYSIOTHERAPEUTES DU QUEBEC, sous le thème "REGARDS SUR LA PHYSIOTHERAPIE DE DEMAIN".

La CPPQ s'est assurée la collaboration de conférenciers de marque et de personnalités hautement qualifiées. Les sujets des ateliers de cette année ont été choisis en fonction des percussions débats tenus lors du CONGRES 1977 et des recommandations du rapport de l'OSS (Opération Sciences de la Santé), comité mis sur pied par les ministères des Affaires sociales et de l'Éducation.



## PERFECTIONNEMENT EN SERVICE DE BAR

Les serveurs aux tables et les préposés au service de boissons qui comptent un an ou plus d'expérience sont invités à s'inscrire aux cours gratuits de perfectionnement en service de bar et de restaurant, dispensés à Saint-Félicien, du 29 mai au 16 juin. Organisés en collaboration par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et la Commission de formation professionnelle, ces cours auront lieu à l'Hôtel Colonial, à Saint-Félicien. D'une durée de 45 heures, ils se donneront en après-midi, de 14h00 à 17h00, et en soirée, de 19h00 à 22h00.

Toute personne intéressée peut obtenir plus de renseignements ou s'inscrire à l'une des sessions de l'après-midi ou du soir, en s'adressant au Service de l'admission de la Commission de formation professionnelle, au 210, avenue des Oblats, à Chicoutimi, ou en téléphonant à: (418) 549-0595. A noter que la commission assume les frais des appels interurbains.



## PRIX POUR LA FUSION

Au début d'avril, se concrétisait la fusion des Caisses populaires de Saint-Antoine et de Chicoutimi. Par suite de ce regroupement, la coopérative d'épargne et de crédit compte près de 12.900 sociétaires, lesquels possèdent un actif de \$22 millions. La nouvelle Caisse populaire de Chicoutimi est également la plus importante coopérative du genre au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par ailleurs,



## SECRETARE DE L'ANNEE

La jolie Hélène Grenon, photographiée ici avec ses parents, M. et Mme Gaston Grenon, de la Côte Saint-Ange, à Chicoutimi, vient d'être désignée secrétaire de l'année chez les finissantes de l'école polyvalente Laure-Conan, à Chicoutimi. Ce concours était organisé pour la première fois par la direction de l'école, en collaboration avec l'Association des futures secrétaires et l'Association nationale des secrétaires. Ce titre lui a valu une plaque-souvenir et souhaitons-lui aussi un emploi. Les critères retenus pour choisir la candidate étaient le rendement scolaire, la ponctualité, la tenue vestimentaire, la personnalité. En un mot, toutes les qualités recherchées chez la bonne secrétaire. Mentionnons que plus de 300 jeunes ont terminé cette année leur cours en secrétariat et en commerce à l'école Laure-Conan.



## JOURNEE DE L'INFIRMIERE

Pendant la Journée internationale de l'infirmière, le 12 mai, posons-nous quelques questions... Même si nous sommes parmi les 20 pour cent de privilégiés dans le monde à ne pas souffrir d'une insuffisance de soins de santé, nos malades reçoivent-ils quand même toute l'attention qu'ils méritent? Pourquoi notre système de santé, si accessible, s'est-il déshumanisé? Doit-on changer les mentalités, les comportements, pour redonner au malade sa dignité? La Corporation des infirmières et infirmiers de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean invite le public à y réfléchir pendant la Journée internationale de l'infirmière, demain.

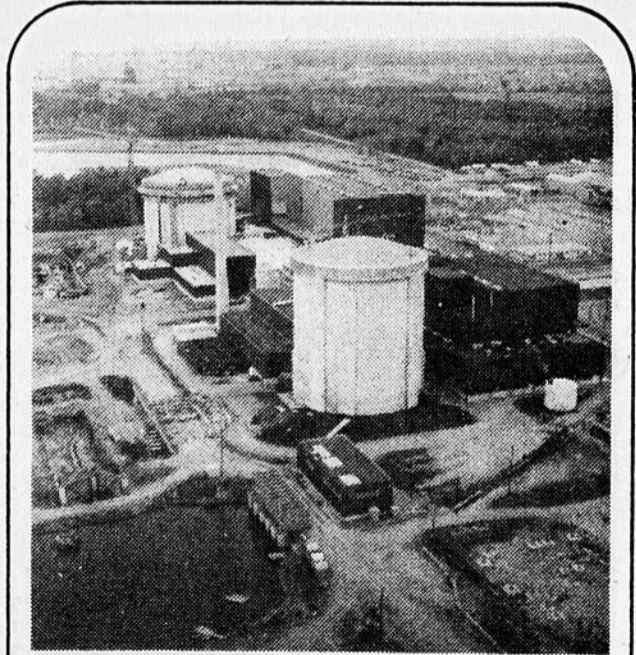
## PRESSION DE L'EAU

Certains résidents du Grand Chicoutimi s'interrogent depuis une quinzaine de jours sur les raisons qui font que la pression de l'eau potable est moins forte qu'à l'accoutumée, tandis que d'autres ne se gênent pas pour exprimer verbalement leur déception devant ce qu'ils craignent être une défaillance au niveau de l'aqueduc municipal. Il n'en est rien... et si la pression au robinet a baissé d'autant, c'est qu'on est en pleine période d'embellissement à travers toute la ville. Effectivement, plusieurs équipes sont, depuis près d'une quinzaine de jours, affairées au nettoyage des rues, de sorte que des camions-citernes doivent continuellement retenir le plein (cette opération commande quelque 8.000 gallons d'eau à chaque charge), afin d'arroser les rues et, ensuite, les balayer. On en aura pour 15 jours encore!



## CAMPAGNE DE PUBLICITE

La campagne de publicité du ministère des Transports du Québec sur le port obligatoire de la ceinture de sécurité a débuté lundi et se terminera le 24 juin. Cette année, le ministère des Transports veut, par cette campagne, provoquer le plus directement possible chez les Québécois une habitude physique et quotidienne d'attacher leur ceinture de sécurité. En outre, il veut revaloriser la personne qui pose le geste de façon indiscutable. Depuis l'entrée en vigueur de la loi, le 15 août 1976, plusieurs indices laissent croire que le port obligatoire de la ceinture a contribué à diminuer le nombre d'accidents avec morts et blessés sur les routes du Québec. Rappelons qu'une violation de cette loi peut entraîner des amendes variant de \$10 à \$20, en plus des frais de cour. La mesure s'applique non seulement au conducteur mais aux passagers de la banquette avant.



## VISITE DES CENTRALES

L'Hydro-Québec invite, une fois encore, les Québécois à visiter certains de ses établissements, au cours de l'été.

Comme par les années passées, l'Hydro-Québec a préparé un programme de visites industrielles qui prendra place durant la belle saison. C'est ainsi que huit de ses centrales seront à nouveau ouvertes au public.

Il s'agit des centrales Beauharnois, Carillon, Rivière-des-Prairies, La Tuque, Manic 2, Manic 3, Manic 5 et Gentilly 2 (vue de ce complexe nucléaire sur la photo ci-haut). A l'exception de la centrale de Beauharnois que l'on peut visiter à longueur d'année, ces centrales recevront les estivants jusqu'au 4 septembre.

Les centrales sont ouvertes tous les jours de la semaine, entre 9h00 et 16h00, où comme par le passé, des guides sont mis à la disposition du public. Cependant, si le groupe de visiteurs excède dix personnes, il faut prévenir le service des Relations publiques de la région concernée. Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements plus complets sur les visites industrielles de l'Hydro-Québec ou se procurer un dépliant sur les établissements ouverts durant l'été de 1978, en téléphonant à: (514) 285-1711, poste 1550, ou en écrivant à l'Hydro-Québec, Visites industrielles, Direction Relations publiques, 75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, H2Z 1A4.

QUEBEC EN BREF

Lévitation douteuse

MONTREAL (PC) — Il est fort coûteux et souvent douloureux de chercher à démontrer que la méditation transcendantale (TM) donne à ceux qui la pratiquent des pouvoirs de lévitation.

Assis dans la position dite du "lotus", deux membres du Centre international Sivananda Yoga ont entrepris hier en vain des efforts pour s'envoler, au cours d'une conférence de presse acrobatique convoquée dans la métropole.

"Un dernier essai", geignit l'un des candidats à la lévitation, en retombant brutalement sur le sol pour la énième fois.

Le mouvement TM, qui affirme compter des millions d'adeptes autour du monde, a publié des annonces dans les journaux pour expliquer que ceux qui pratiquaient cet exercice pouvaient jouir de pouvoirs paranormaux comprenant la "lévitation", l'invisibilité et même la possibilité de s'envoler dans le ciel "comme Peter Pan".

A l'intention des sceptiques, on a pris la peine de publier des photographies d'adeptes recueillis entre ciel et terre.

Un des sceptiques les plus militants est le Swami Vishnou Devananda, directeur-fondateur du Centre international Sivananda Yoga. Il affirme avoir dépensé plus de \$50,000 pour dénoncer ce qu'il appelle le "grand canular de l'Himalaya".

Récemment, il intentait une poursuite de \$1 million contre Marashi Mahesh Yogi, le leader du mouvement TM, qu'il accuse de publicité trompeuse.

Selon le Swami Devananda les prétentions du groupe TM équivalaient à affirmer "obéir aux Dix Commandements vous permettra de marcher sur l'eau comme Jésus".

Trois suspects sous verrous

MONTREAL (PC) — La police détenait trois individus, mardi, au sujet d'une affaire d'enlèvement et d'extorsion de fonds qui aurait coûté \$2 millions à une succursale de Wells Fargo Armoured Express à Longueuil, le 17 février.

Selon la police, l'un des suspects est un détenu qui s'est évadé de la prison voisine le 7 mai l'an dernier.

L'affaire remonte au moment où trois individus armés firent irruption dans la demeure du directeur de la succursale de Fargo, M. Maurice Martineau. Deux d'entre eux firent monter sa femme et ses deux fils dans une caravane et démarrèrent.

M. Martineau fut alors entraîné au bureau de la succursale où trois autres individus armés attendaient. Menacé par eux, M. Martineau réussit à convaincre un agent de sécurité du bureau de remettre son arme et de laisser entrer les bandits.

Ceux-ci pénétrèrent dans le bureau, s'emparèrent de \$1 à \$2 millions et décampèrent. Mme Martineau et ses enfants furent retrouvés plus tard sains et saufs.

Agriculture

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a approuvé en deuxième lecture quasi-unanimement mercredi matin six projets de loi proposés par le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon.

Ces six projets de loi constituent une réforme des programmes gouvernementaux de crédit aux producteurs agricoles.

Cette réforme, a déclaré M. Garon, a impressionné beaucoup de gens à l'étranger qui veulent savoir comment nous allons l'appliquer.

Sur chacun de ces projets, le vote de l'assemblée a été unanime, si on fait exception de la dissidence du député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, à l'égard du projet de loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers.

Conservation forêt

QUEBEC (PC) — "Conservation Québec" a donné hier le coup d'envoi de sa campagne annuelle de prévention des feux de forêts.

Le lancement de cette campagne coïncidait avec la proclamation par le ministre des Terres et Forêts, quelques instants plus tôt, de la Semaine de l'arbre et de la forêt.

Conservation Québec souligne que les trois quarts des incendies forestiers qui surviennent chaque année sont attribuables à la négligence humaine. Les feux de forêt détruisent plus d'autres que ne le font ensemble les maladies et les insectes nuisibles et les forêts sont de plus en plus exposées à ce type de sinistre avec la popularité toujours grandissante des activités de plein air.

Aussi l'organisme invite-t-il les citoyens à toute une série de mesures de prudence qui seront rappelées aux usagers sous forme d'affiches dans les forêts publiques.

Conservation Québec est formé de la Fédération des sociétés de conservation de la forêt du Québec, de l'Association forestière québécoise et du ministère des Terres et Forêts.

L'organisme a été mis sur pied en 1975 afin d'orchestrer une campagne commune de publicité et d'augmenter l'efficacité des programmes de sensibilisation du public à la prévention des feux de forêt.

Départ

MONTREAL (PC) — Le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), M. Hubert Gauthier, a annoncé mardi qu'il allait quitter ce poste dans un mois.

M. Gauthier affirme qu'il veut ainsi éviter que la direction de la FFHQ vieillisse et aussi effectuer un retour aux sources, soit à ses études à l'École nationale d'administration publique, de l'Université du Québec.

Il compte bien toutefois reprendre plus tard son action sous une autre forme. Donnant un point de vue optimiste de ce qu'il a appelé la "nouvelle francophonie canadienne", M. Gauthier affirme: "Nous nous sommes taillé une place dans un débat où personne ne voulait ou ne pensait nous admettre".

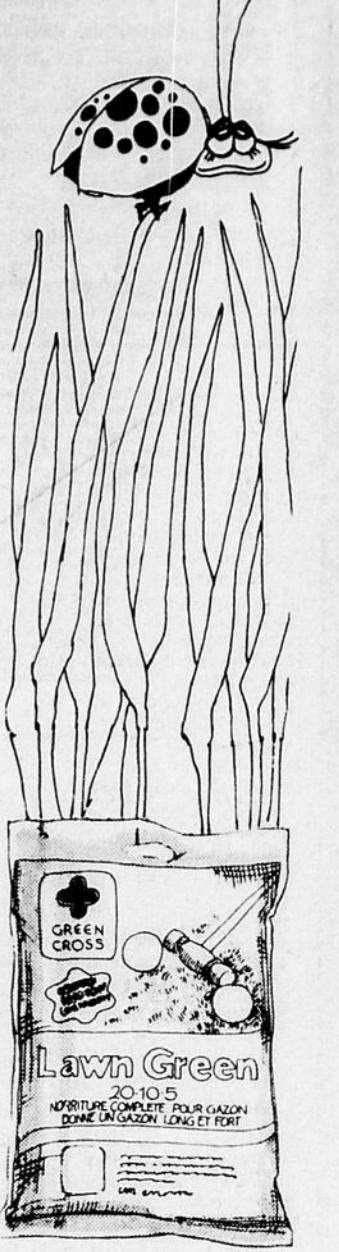
A la suite de l'assemblée qui a réuni, en fin de semaine, quelque 400 dirigeants francophones de toutes les provinces du Canada et où leurs revendications ont été réitérées, M. Gauthier croit maintenant que la "première étape" de la renaissance de la francophonie est accomplie.

Cette étape, selon lui, est d'avoir "réussi à parler audacieusement de notre situation, à nous faire connaître... La deuxième consistera à nous donner un programme précis".

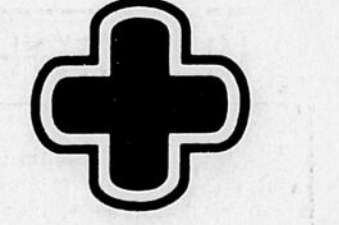
Célérité

SHERBROOKE (PC) — Le conseil de ville, maintenant que les tribunaux ont tranché le litige qui l'opposait à l'Association des policiers de Sherbrooke, a décidé de régler le reste du dossier très rapidement. C'est ainsi que le maire O'Bready a convoqué une assemblée spéciale du conseil pour 17h30 aujourd'hui afin d'adopter une résolution par laquelle la ville se conformera au jugement de la Cour d'appel, qu'elle renoncera à son droit de porter la cause devant la Cour suprême du Canada et autorisera les services impliqués à faire respecter intégralement la sentence arbitrale rendue le 2 décembre 1976.

*Notre engrais léger fait tout ce que peut faire un engrais lourd, sauf vous refiler un lumbrago.*



Vingt-deux livres d'engrais Green Cross suffisent pour traiter la même surface (5,000 pi ca.) qu'un sac de quatre-vingts livres d'engrais lourd. Tout ce que peut faire un engrais léger, Green Cross le fait et davantage. Ménager donc votre dos et utilisez l'engrais Lawn Green de Green Cross: votre pelouse en deviendra plus belle et plus verte. S'il s'y trouve des mauvaises herbes, appliquez-y Weed'n Feed avec Killlex pour les détruire et fertiliser la pelouse tout à la fois.



**GREEN CROSS**

*Fait croître les plaisirs de la nature.*

Loi sur les explosifs

Constitutionnalité contestée

Par Robert Lefebvre

QUEBEC (PC) — La Loi québécoise sur les explosifs sanctionnée en 1970, ainsi que le règlement en prohibant la possession sans permis qui s'y rattache, sont inconstitutionnels et par conséquent inopérants.

C'est le sens de la motion qui a été présentée hier au tribunal par le procureur des six professeurs du CEGEP Limoilou de Québec, accusés de possession illégale d'explosifs relativement aux expériences menées l'automne dernier dans cette institution.

Me Jacques Paquet allégué en effet que cette loi statutaire "empiète sur la loi fédérale" et qu'elle doit être considérée pour cette raison comme non constitutionnelle, de même que le règlement

qui s'y rattache.

Le juge Gilles Lahaie, de la Cour des sessions de la paix, division des poursuites sommaires, a promis de rendre sa décision au plus tard le 31 août et les deux parties, la défense et la poursuite, devront soumettre leurs plaidoiries par écrit d'ici le 31 juillet.

Vider le débat

C'est le procureur des intimés qui a demandé de déroger à la procédure habituelle et de produire des notes écrites pour appuyer sa motion.

"Nous devrions prendre plus que les 10 jours prescrits par le Code de procédure civile afin de vider le débat", a plaidé Me Paquet.

Le juge Lahaie a trouvé la proposition "raisonnable", mais a souligné qu'il n'était pas dans son intention de retarder indéfiniment cette cause.

Les six enseignants inculpés étaient présents hier matin. Ils avaient été convoqués pour subir leur procès puisqu'ils avaient tous nié leur culpabilité à leur première comparution, le 22 mars dernier.

Opération PIF

Ce sont MM. Normand Gagnon, Jacques Bélizaire, Normand Lessard, ainsi que Mmes Solange Riendeau, Jeanne Côté-Pallascio et Lyne Boyer.

Les plaintes portées contre eux par le procureur général les ren-

dent passibles d'une amende variant de \$50 à \$1,000.

Les professeurs avaient organisé, à l'intérieur de cours facultatifs de chimie, des expériences portant sur la fabrication de quatre types d'explosifs. Quelque 175 étudiants avaient ainsi participé à ce qu'ils appelaient "Opération PIF".

Suite à une requête du ministère de l'Éducation, le conseil d'administration du CEGEP a constitué un comité de trois personnes, présidé par l'ancien sous-ministre de l'Éducation, M. Arthur Tremblay, chargé d'évaluer la qualité de l'enseignement qui y est dispensé.

Le rapport final de ce comité devra être présenté au ministère de l'Éducation au plus tard en octobre.

Débat sur l'amiante

Une dernière "passe d'armes"

QUEBEC (PC) — Le débat final sur le dossier de l'amiante n'aura pas eu lieu hier comme cela était prévu.

En effet, l'Assemblée nationale a consacré tout son temps en avant-midi à débattre six projets de loi présentés par le ministre de

l'Agriculture, M. Jean Garon, si bien qu'elle n'a pu entreprendre son dernier débat sur l'amiante comme le souhaitait pourtant le

leader parlementaire du gouvernement, M. Robert Burns.

En après-midi, les députés devaient débattre une motion de l'Opposition officielle, relative à la question référendaire.

Selon les indications fournies, le débat final de l'amiante aura lieu en après-midi aujourd'hui et dès hier, le président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, a précisé quelles seront les règles du jeu pour cette dernière "passe d'armes".

Un long débat

Celle-ci ne se terminera probablement pas avant la soirée de jeudi puisque les chefs de partis ou leurs représentants jouissent d'un droit de parole de 30 minutes et que les simples députés

disposeront pour s'exprimer une dernière fois, d'une période de 20 minutes.

A cela, il faut ajouter les vingt minutes imparties aux députés de Rouyn-Noranda et de Beauce-sud, MM. Camil Samson et Fabien Roy.

Avant la clôture de ce long débat qui aura duré plus de 80 heures sur le parquet de l'Assemblée et autant en commission parlementaire, il sera procédé à 7 mises aux voix: une première sur les amendements libéraux, une deuxième sur les amendements unionistes, une troisième sur les amendements du député de Beauce-sud, une quatrième sur les amendements du ministre, M. Yves Bérubé, et trois autres sur l'ensemble de la mesure législative.

"L'enjeu"

Troublante analyse de la société québécoise

PARIS (PC) — Le Parti québécois de René Lévesque s'est beaucoup embourgeoisé entre le programme électoral qu'il préconisait en 1970 et celui qui a été proposé aux électeurs en 1976.

C'est l'un des éléments essentiels développés par le Dr François Cloutier, ex-ministre du gouvernement de M. Robert Bourassa, dans le volume publié aux Editions Stanké et intitulé "L'enjeu" et qui sera en vente en librairie le 22 mai.

Dans une entrevue accordée à La Presse Canadienne, le Dr Cloutier, qui a eu la responsabilité des portefeuilles ministériels de la Culture, de l'Immigration, de l'Éducation et des Affaires gouvernementales, juge très sévèrement les propos du challenger Lévesque lors de ses discours prononcés en campagne électorale au début de la décennie.

Selon l'ex-responsable de la délégation générale du Québec à Paris, les propos de M. Lévesque (alors chef des indépendantistes, devenu par la suite premier ministre du Québec) étaient de "véritables appels à la violence".

Le pouvoir

Cependant, a noté l'ancien député de l'Acadie, le PQ au cours de son évolution entre les années 1970 et 1976 s'est refait une virginité et il qualifie la phase de 1970 d'une période révolutionnaire d'un parti qui s'est embourgeoisé depuis".

Lors de l'élection de 1976, le PQ précise M. Cloutier, n'avait qu'un enjeu: prendre le pouvoir à tout prix, à la faveur de l'ambiguïté et de la confusion savamment distillées.

"Ce n'est pas un changement de gouvernement, c'est un changement de régime.

"C'est la hausse du salaire minimum au niveau le plus élevé en Amérique du Nord. Pourquoi? Pour plaire aux syndicats, flatter une clientèle électorale au détriment des intérêts supérieurs de la collectivité", note M. Cloutier dans son livre, tout en soulignant, d'un autre côté, que ce sont les syndicats qui ont battu ou ont contribué à battre en grande partie l'administration Bourassa.

Morin-sophisme

En ce qui concerne son successeur à la direction du ministère des Affaires intergouvernementales, M. Cloutier est très sévère en écrivant:

"Claude Morin met au point un extraordinaire sophisme qui circule un peu partout: si le PQ n'a pas le mandat de faire l'indépendance, dit-il, ce n'est pas qu'on le lui ait refusé, c'est qu'il a choisi de ne pas le demander.

En ce qui a trait au pouvoir, à la crise, à la langue, aux événements d'octobre, à l'éducation, à l'avenir et aux dossiers constitutionnels, ainsi qu'au fédéralisme, voici ce qu'en pense le Dr Cloutier, dans son livre.

"Voilà un parti qui prône l'indépendance, qui réussit à se faire élire en disant qu'il ne la fera pas, du moins pas immédiatement, qui s'engage à consulter le peuple à ce sujet, sans dire ni quand ni comment et qui, une fois en place, ne manque pas une occasion d'y revenir. Sur le plan tactique, c'est assez remarquable. Sur le plan de l'éthique, ça l'est moins".

Le mandat du PQ, cet acrobatisme et périlleux exercice du pouvoir, commencé sous le signe des contradictions, risque de se poursuivre dans les abandons et les reniements".

La crise

La volonté de survivre de ces Français abandonnés par la France sur les rives du Saint-Laurent par le traité de

Paris, Français qui s'appellent bientôt Canadiens-français, pour ensuite se dire Québécois, n'est-ce pas là une évolution sémantique pleine de signification? Le dosage entre les deux tendances signifie progrès ou retard suivant le cas. Le repliement nous ramène en arrière, l'ouverture annonce l'avenir".

— (La société) "passe du Moyen-âge à l'époque moderne à un rythme déconcertant. L'origine de la crise actuelle se rattache à ces transformations de la société québécoise. Elle découle des tensions fédérales-provinciales à la suite des revendications répétées du gouvernement Lesage, rendues nécessaires par les demandes pressantes émanant du milieu, ainsi que des tensions sociales nouvelles liées aux bouleversements des structures traditionnelles à la fois sécurisantes et périmées. Il n'y a plus de consensus dans cette société autrefois monolithique, maintenant pluraliste. Elle contient en puissance non seulement la violence qui a marqué la décennie, mais aussi la défaite du gouvernement Bourassa aux dernières élections".

Frustration

"Je pense qu'Ottawa pouvait céder à plusieurs des revendications québécoises, d'importances inégales d'ailleurs, sans compromettre l'équilibre du pays. Il y a eu bien des frustrations inutiles. On n'a pas toujours évalué la situation de la manière la plus juste."

— (...) "Tout semblait favoriser le PQ: l'espoir soigneusement entretenu que les problèmes internes trouveraient leurs solutions avec l'autonomie et une stratégie basée sur le principe que la fin justifie les moyens. Même le directeur du journal Le Devoir, Claude Ryan, s'est laissé prendre, lui qui, la veille de l'élection, conseillait de voter pour l'avenir et le progrès en votant PQ."

Immobilisme

"Je suis convaincu que plusieurs négociations avec le gouvernement fédéral ont échoué parce que le désir de s'entendre n'existait pas. (...) Aux revendications québécoises répondaient trop souvent l'immobilisme, l'intransigeance, la rigidité." (...) Pour que le système fédéral fonctionne avec un minimum d'harmonie, il faut que les unités constituantes acceptent le pacte qui les lie. Les conflits, les tensions inévitables finissent par se résorber. Il y a au départ une volonté d'entente. Ce n'était pas toujours le cas au Québec. Le gouvernement Bourassa se disait fédéraliste et l'était, mais je me demande si la machine de l'Etat, marquée par les gouvernements antérieurs, dirigée par un fonctionnarisme dont certains éléments doutaient du Canada, l'était.

"Il n'est donc pas étonnant que, périodiquement, le nationalisme canadien-français toujours latent, resurgisse. C'est, en quelque sorte, un mécanisme de défense dans les périodes troublées. Les bouleversements qu'a connus le Québec entrant dans le modernisme ont déclenché la réponse habituelle".

La langue

— La langue est la condition même de la survie d'un peuple, c'est le symbole de son identité et de sa permanence".

— La loi 22 a peut-être été le point tournant de cette période de notre histoire"

— "C'est le Parti libéral, sous le gouvernement de Robert Bourassa, qui a fait du français la langue officielle. On ne s'y trompe pas, d'ailleurs, à l'étranger".



RECHERCHEE — Athlète accomplie à l'âge de 15 ans, Sylvie Bouchard est maintenant recherchée par toutes les polices du Québec suite à son évasion de la prison Tanguay de Montréal avec la complicité de deux autres codétenues qui sont elles aussi en fuite. (Téléphoto PC)

Un policier ça coûte combien

QUEBEC (PC) — Il en coûte annuellement \$65,20 par citoyen pour le maintien des services policiers au Québec.

C'est ce qu'indique le rapport de la Commission de police du Québec déposé mercredi à l'Assemblée nationale pour le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard.

Le rapport de la CPQ précise que les coûts annuels des services policiers québécois et municipaux atteignent \$406 millions ainsi répartis: \$213 millions pour la SQ, \$163 millions pour la CUM, \$105 millions pour les municipalités régies par la Loi des cités et villes et \$1,5 million pour les autres corporations municipales.

Le rapport explique qu'en outre, 134 municipalités non dotées de corps policiers ont dépensé \$260,000 pour l'embauche de constables spéciaux ou pour l'acquisition de services policiers occasionnels.

Inégalités...

La commission de police fait observer par ailleurs que le coût moyen est bien inégal d'une région à l'autre.

Ainsi, il n'en coûte que \$21,69 annuellement aux citoyens habitant une municipalité sans corps policier pour le maintien de la SQ. Ce coût atteint \$59 dans les municipalités régies par la Loi des cités et villes, \$109,00 pour les citoyens habitant la communauté urbaine de Montréal et \$44 pour les contribuables régis par le Code municipal.

Enfin, le document indique que le coût moyen d'entretien d'un policier de la SQ atteint \$31,000, celui d'un policier municipal \$24,000 et celui d'un policier de la CUM, \$32,000.

**CJPM**

JEUDI, 11 MAI		VENDREDI, 12 MAI	
9.30 Fanfan Dédé	17.30 Parle parlé, jesse jesse	9.30 Fanfan Dédé	17.30 Championnat mondial de hockey
10.00 A la bonne heure	18.30 Studio six	10.00 A la bonne heure	19.30 Médecin d'aujourd'hui
11.15 A votre service	19.00 Symphonie	11.15 A votre service	20.30 Première chance
11.45 A tous les échos	19.30 Les annués de Marie	11.45 A tous les échos	21.00 Les Munnro
12.15 Les nouvelles du midi	20.00 L'union fait la farce	12.15 Les nouvelles du midi	22.00 La Corne d'Abondance
12.30 Dîner chaud	20.30 Jeudi 20h30	12.30 Dîner chaud	22.15 Région 02
13.30 Cinéma:	22.30 Les nouvelles TVA	13.30 Cinéma:	22.30 Les nouvelles TVA
	23.00 Dernière édition	15.00 Une heure avec vous	23.00 Dernière édition
15.00 Une heure avec vous	23.10 Fin de soirée:	16.00 M. Tranquille	23.10 Fin de soirée:
16.00 M. Tranquille	"Marchand de Venise"	16.30 Les nouveaux Tannants	"Maja nue"

**FILMS A CJPM**

JEUDI, 11 MAI: 13h30

**LE MASQUE DE FER (5)** — It. 1954. Aventures de cape et d'épée de R. Pottier avec Pierre Cressoy, Andrée Debar et Armando Francioli. — Les difficultés du frère de Louis XIV, emprisonné à deux reprises pour raison d'Etat. — Adaptation libre d'un roman d'Alexandre Dumas. Manque de rythme et de relief. Ensemble très moyen. Interprétation artificielle. — A

JEUDI, 11 MAI: 20h30

**LA PAGE ARRACHEE (5)** — G.-B. 1955. Drame policier de G. Green avec David Farrar, David Knight et Julia Arnall.

— A la suite de la mort de son enfant, une jeune femme déséquilibrée kidnappe un bébé. — Procédés du film policier employés discrètement. Mise en scène correcte. Interprétation satisfaisante.

JEUDI, 11 MAI: 23h10

**LE MARCHAND DE VENISE (5)** — It. 1953. Drame de P. Billon avec Michel Simon, Andrée Debar et Massimo Serato. — Afin d'aider son ami Bassanio, Antonio s'engage à une condition ignoble exigée par un usurier. — Adaptation peu inspirée d'une pièce de Shakespeare. Réalisation pompeuse et théâtrale. Interprétation inégale.

**CKRS**

JEUDI, 11 MAI 1978		VENDREDI, 12 MAI 1978	
8.45 Mine-tée	21ème partie et "Le chevalier du stade - 1ère partie"	8.45 Cinéastes de la faune	16.30 Le Gutenberg
9.15 Passe-partout	18.50 Au fil de l'actualité	9.15 Les cent tours de Centour	17.00 Cinéma de 5 heures: "Le chevalier du stade - 21ème partie"
9.45 En mouvement	19.00 Les Pierrefeu	9.30 Les Oriens	18.50 Au fil de l'actualité
10.00 You-Hou	19.30 Du tac au tac	9.45 En mouvement	19.00 Au-delà du réel
10.15 Minute Moutoute	20.01 La Soirée du Hockey: "Demi-finale 6"	10.00 Tam-Tam	20.00 Dossier pour un homme ordinaire
10.30 Magazine-express	22.31 Téléjournal national, international et provincial	10.15 Virginie	20.30 Super Star
11.00 Les trouvailles de Clémence	23.01 Nouvelles du sport et météo	10.30 Magazine-express Pays et peuples: "Liban"	(Tirage Loto-Canada)
11.30 Au milieu du jour	23.11 Les nouvelles aventures de Vidocq:	11.00 Pays et peuples: "Liban"	21.00 Prix L.-P. Kamman
12.30 Les Coqueluches	"Vidocq et compagnie"	11.30 Au milieu du jour	23.00 Nouvelles du sport et météo
13.31 Téléjournal	00.04 Cinéma:	12.30 Les Coqueluches	23.10 Cinéma:
13.36 Femme d'aujourd'hui	"La loutre ou la corde au cou"	13.31 Téléjournal	"Les centaures"
14.31 Cinéma:		13.36 Femme d'aujourd'hui	00.30 Ciné-nuit:
"Les disparus de Saint-Agil"		14.31 Les ateliers	"Les nibles de la colonelle"
16.00 Bobino		15.30 Au jardin de Pierrot	
16.30 Les contes du Tsar		15.45 Du soleil à 5 cents	
17.00 Cinéma de 5 heures: "Le corsaire rouge"		16.00 Bobino	

**FILMS A CKRS**

JEUDI, 11 MAI: 00h10

**LA LOUTRE OU LA CORDE AU COU (6)** — Fr. 1965. Drame policier de J. Lisbona avec Jean Richard, Dany Robin et Magali Noël. — Un homme croit avoir tué une ancienne amie en tentant d'assassiner sa femme. — Intrigue confuse. Nombreux poncifs. Interprétation honnête.

**CBJET**

(CANAL 5)

JEUDI, 11 MAI 1978		VENDREDI, 12 MAI 1978	
8.30 Regional News	15.30 Take 30	8.30 Regional News	15.00 Kishanie
8.45 The Friendly Giant	16.00 Colombo's Quotes	8.45 The Friendly Giant	16.30 Friday After School
9.00 Bonjour, Bon Jour	16.30 What's New	9.00 Bonjour, Bon Jour	17.00 Celebrity Cooks
9.15 Davey and Goliath	17.00 Celebrity Cooks	9.15 Davey and Goliath	17.30 All in the Family
9.30 Quebec School Telecasts	17.30 All in the Family	9.30 Quebec School Telecasts	18.00 The City at Six
10.30 Mr. Dressup	18.00 The City at Six	10.00 Canadian Schools	19.00 The Mary Tyler Moore Show
11.00 Sesame Street	19.00 The Mary Tyler Moore Show	10.30 Mr. Dressup	19.30 In the Public Eye
12.00 CBC Good Afternoon	19.30 Reach for the Top	12.00 CBC Good Afternoon	20.00 Canadian Express
12.04 Tattletales	20.00 NHL Hockey Playoffs	12.04 Tattletales	21.00 Stallion: The Million to One Shot
12.30 Ryan's Hope	22.00 The National	12.30 Ryan's Hope	22.00 Husband, Wives and Lovers
13.00 The Bob McLean Show	23.22 The City Tonight	13.00 The Bob McLean Show	23.00 The National
14.00 Survival	23.35 90 Minutes Live	14.00 Survival	23.22 The City Tonight
14.30 The Edge of Night		15.00 High Hopes	23.35 90 Minutes Live
15.00 High Hopes		15.30 Take 30	

**SUR LE CABLE**

**TELEVISION COMMUNAUTAIRE**

JEUDI, 11 MAI	VENDREDI, 12 MAI
8.15 Contact	8.15 Contact
10.30 Sobriété, un art de vivre	10.00 Cercle de presse
12.00 Contact	11.00 Allô! les jeunes
15.00 Allô! les jeunes... Conseil régional de l'Age d'Or	12.00 Contact
17.30 Contact	17.15 Le Centre des services sociaux, si vous avez besoin d'aide
18.00 Cercle de presse	17.30 Contact
19.00 A vrai dire	21.00 La vie municipale de Chicoutimi
	21.30 La vie municipale de Jonquière

**RADIO-QUEBEC**

(CANAL 9)

En raison du conflit de travail à Radio-Québec, il nous est impossible de vous présenter la programmation régulière de ce canal.

**CJBR**

(CANAL 3)

JEUDI, 11 MAI 1978		VENDREDI, 12 MAI 1978	
9.15 Passe-partout	16.00 Bobino	9.15 Les cent tours de Centour	15.45 Du soleil à cinq cents
9.45 En mouvement	16.30 Les contes du tsar	9.30 Les Oriens	16.00 Bobino
10.00 You-Hou	17.00 L'heure de pointe	9.45 En mouvement	16.30 Le Gutenberg
10.15 Minute Moutoute	18.00 Ce soir	10.00 Tam-Tam	17.00 L'heure de pointe
10.30 Magazine-express	18.30 Ce soir régional	10.15 Virginie	18.00 Ce soir
11.00 Les trouvailles de Clémence	19.00 Les Pierrefeu	10.30 Magazine-express	18.30 Ce soir régional
11.30 Cinéastes de la faune	19.30 Du tac au tac	11.00 Pays et peuples: "Jordanie"	19.00 Marcus Welby to the Rescue
12.00 Roquet belles oreilles	20.00 La soirée du hockey: demi-finale	11.30 Témoignages	20.00 Point de contact
12.30 Les Coqueluches	22.30 Téléjournal	12.00 Sésame	20.30 Loto Canada
13.30 Téléjournal	23.00 Les nouvelles aventures de Vidocq	12.30 Les Coqueluches	21.00 Prix L.-P. Kamman
13.35 Femme d'aujourd'hui	00.00 Cinéma:	13.30 Téléjournal	22.30 Téléjournal
14.30 Cinéma:	"La loutre ou la corde au cou"	13.35 Femme d'aujourd'hui	23.00 Cinéma:
"Les disparus de Saint-Agil"		14.30 Les ateliers	"Les centaures"
		15.30 Au jardin de Pierrot	00.30 Ciné-nuit:
			"La loi du milieu"

**WEZF**

(CANAL 7)

JEUDI, 11 MAI 1978			
6.00 Good Morning Jesus	12.00 \$20,000 Pyramid	15.00 General Hospital	19.00 The Andy Griffith Show
7.00 Good Morning America	12.30 Ryan's Hope	16.00 The Edge of Night	19.30 Red Sox Baseball
9.00 PTL Club	13.00 All my Children	16.30 The Merv Griffin Show	22.00 Baretta
11.00 Happy Days	14.00 One Life to Live	18.00 ABC Evening News	23.00 Liars Club
11.30 Family Feud		18.30 The Flintstones	23.30 Starkey and Hutch/Toma

**FILMS A CFCF**

JEUDI, 11 MAI: 00h00

**"THANK YOU ALL VERY MUCH" (4)** — G.-B. 1970. Drame psychologique de W. Hussein avec Sandy Dennis, Ian McKellen et Eleanor Bron. — Après une brève expérience sexuelle, une étudiante se retrouve enceinte. — Sujet banal traité avec sensibilité et talent. Mise en images soignées. Interprétation émouvante et sympathique de S. Dennis.

**CFCF**

(CANAL 11)

JEUDI, 11 MAI 1978		VENDREDI, 12 MAI 1978	
6.00 University of the Air	17.00 The Price is Right	6.00 University of the Air	18.30 Pulse
7.00 Morning Exercises	18.00 Pulse	6.30 Morning Exercises	18.45 1978 World Cup Hockey Championship
7.30 Canada A.M.	19.00 The Jeffersons	7.00 Canada A.M.	19.30 Julie
9.00 Romper Room	19.30 Grand Old Country	9.00 Romper Room	20.00 Donny and Marie
9.30 100 Huntley Street	20.00 The Waltons	9.30 100 Huntley Street	21.00 Switch
11.00 Ed Allen	21.00 Face to Face with Helen Hutchinson	11.00 Ed Allen	22.00 Quincy
11.30 The Community	21.30 Soap	11.30 The Community	23.00 CTV National News
12.00 The Flintstones	22.00 What Really Happened to the Class of '65?	12.00 The Flintstones	23.21 Pulse
12.30 The Art of Cooking	23.00 CTV National News	12.30 The Art of Cooking	00.00 The Twelve Midnight Movie:
13.30 McGowan and Co.	23.21 Pulse	13.30 McGowan and Co.	Programme double: "Krakatos, East of Java" - "Emergency"
14.00 The Alan Hamel Show	00.00 The Twelve Midnight Movie: "Thank you all very much"	14.00 The Alan Hamel Show	
15.00 Another World		15.00 Another World	
16.00 Match Game '78		16.00 Match Game '78	
16.30 It's your Move		16.30 The Price is Right	
		17.30 1978 World Cup Hockey Championship	



**SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE**  
JEUDI, 11 mai 1978  
LA VIE MUNICIPALE DE JONQUIERE: 30 MIN.

Une semaine, la conférence du maire Francis Dufour ou d'un conseiller, accompagnée des invités municipaux appropriés, sera à l'honneur. La semaine suivante l'émission pourra être consacrée à un service afin d'expliquer à la population le travail effectué, le rôle ou les activités de ce service.

DIFFUSION: dimanche, 12h00; lundi, 12h30; vendredi, 21h30.

Tél.: 545-1112 Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

# "Le Québec souverain sera membre du Commonwealth"

— Morin

BRUXELLES (AFP) — Le Québec souverain sera membre du Commonwealth, a indiqué mercredi soir à Bruxelles M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec.

L'appartenance au Commonwealth, a-t-il ajouté, apportera au Québec souverain plusieurs avantages.

D'abord elle permettra au Québec d'établir des contacts étroits avec plusieurs pays. Ensuite, le Commonwealth constitue un forum international. Enfin, le Québec fait déjà partie du Commonwealth via le Canada.

M. Morin a rappelé que cette prise de posi-

tion politique, faite en février 1977, constitue une certaine modification de la vision péquiste des choses. Il a souligné qu'elle démontrait que le parti au pouvoir au Québec n'est pas hostile au Commonwealth et qu'il n'avait pas une position anti-britannique. Il a précisé que l'appartenance au Commonwealth ne figurera pas dans la question qui sera posée au peuple québécois lors du référendum de 1979 sur l'indépendance du Québec.

M. Morin, qui venait de Londres où il a rencontré M. Frank Judd, ministre d'Etat au Foreign Office et au Commonwealth, a inauguré mercredi le stand des produits industriels du Québec à la Foire inter-

nationale de Bruxelles. Au cours de la journée, il a rencontré M. Jean-Maurice Dehousse, ministre belge de la Culture d'expression française, et M. Lucien Outers, ministre belge de la Coopération et du Développement.

La visite de M. Morin en Belgique s'inscrit, estime-t-on de source proche du ministre, dans le cadre des activités extérieures du gouvernement québécois. Avec la France, ajoute-t-on, le Québec a depuis plusieurs années des relations très étroites. Maintenant, c'est le tour des contacts avec d'autres pays d'Europe occidentale comme la Grande-Bretagne et la Belgique.

Aucun ministre pé-

quiste n'avait jusqu'ici pris de contact avec la Grande-Bretagne. Avec les ministres belges, le ministre québécois a évoqué des problèmes de coopération.

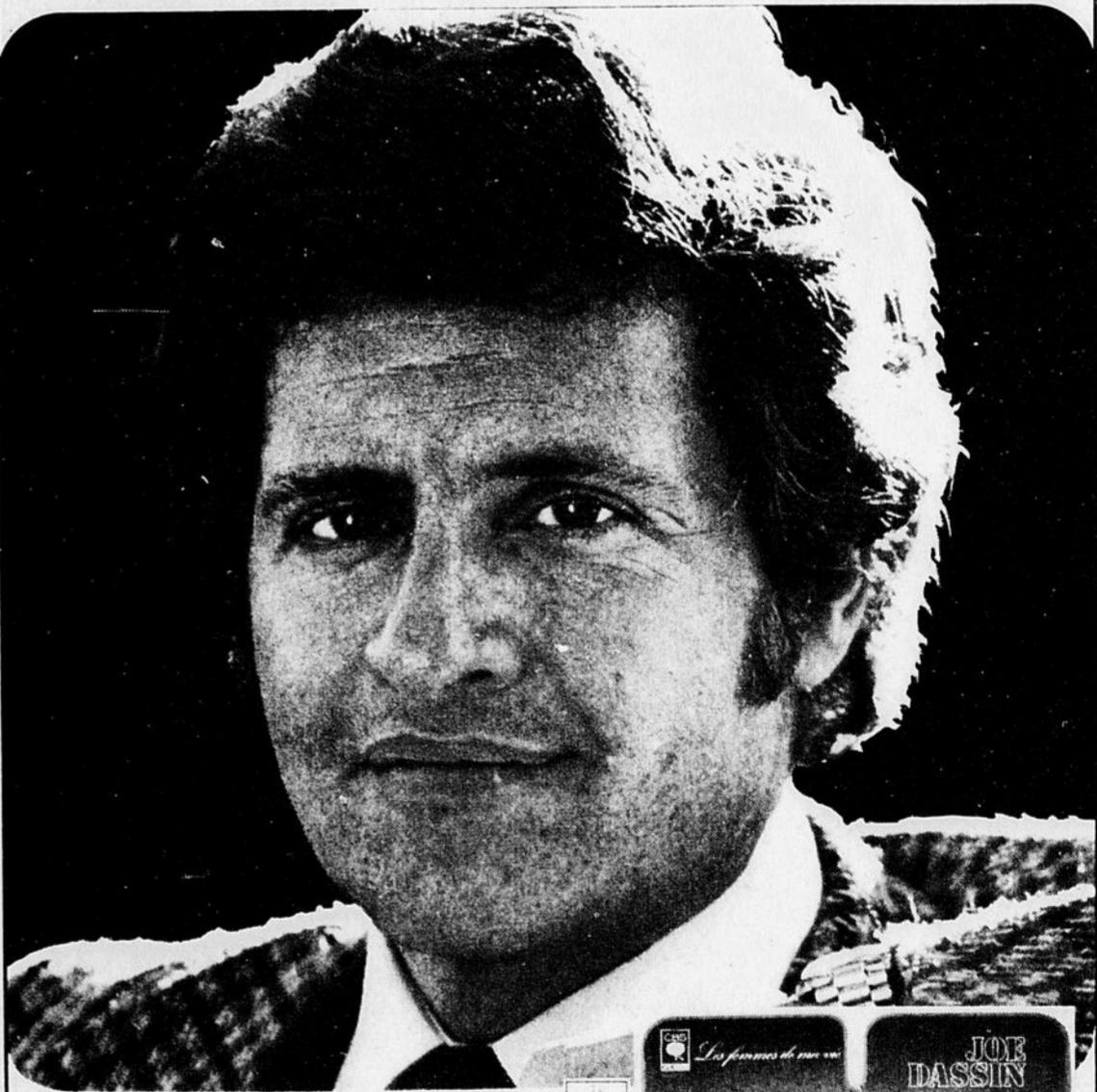
On fait remarquer, dans l'entourage du ministre québécois, que la visite de M. Morin à M. Jean-Maurice Dehousse, ministre de la Culture française, ne veut pas du tout dire que les dirigeants québécois veulent négliger l'élément flamand en Belgique.

M. Morin devait partir tard dans la soirée mercredi, par la route, pour Paris où il a de nombreux rendez-vous jeudi. Il ne se rendra pas cette fois-ci en RFA mais n'écartera pas un prochain voyage outre-Rhin.

## CINEMA

ALMA	Théâtre Saguenay	Cinéma 3	Théâtre Centre
Théâtre Alma	Semaine du 5 au 11 mai inclus. "Cours après moi shérif" - "Mon beau légionnaire".	Semaine du 5 au 11 mai inclus. "Billitis" - "Emmanuelle l'anti-vierge".	Semaine du 5 au 11 mai inclus. "L'horrible invasion" - "La nuit des vers géants" - "Clinique diabolique".
Théâtre Canadien	Semaine du 5 au 11 mai inclus. "Cours après moi shérif" - "Mon beau légionnaire".	Théâtre Capitol	Théâtre Elysée
Ciné-Parc Jeannois	Semaine du 5 au 11 mai inclus. "On continue à l'appeler Trinita" - "Et maintenant on l'appelle Plata".	CHICOUTIMI Ciné-Parc Saguenay 1	MISTASSINI
		Place du Royaume Cinéma 1	Théâtre Orphéon
		Semaine du 5 au 11 mai inclus. "La nuit des vers géants" - "Clinique diabolique" - "L'horrible invasion".	Semaine du 5 au 11 mai inclus. "La jeune Américaine toute nue" - "Les jeunes secrétaires".
		Cinéma 2	
		Semaine du 5 au 11 mai inclus. "Rencontres du troisième type".	
BAGOTVILLE			

## Pour la Fête des Mères



Disponible sur disques et rubans CBS

**OFFREZ A LA PREMIERE FEMME DE VOTRE VIE**

*"Les femmes de ma vie"*  
**JOE DASSIN**

incluant les succès: "DANS LES YEUX D'ÉMILIE" "LA PREMIERE FEMME DE MA VIE" etc...

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON CHEZ LES DISQUAIRES SUIVANTS. VOUS OBTIENDREZ "LES FEMMES DE MA VIE" PAR JOE DASSIN

POUR SEULEMENT **\$5.88** OU MOINS VALABLE CHEZ: **Sears** Continental, Promotion GMS BON JUSQU'AU 30 MAI



## CANADA EN BREF

### Statue de Diefenbaker

PRINCE-ALBERT (PC) — Le député de Prince-Albert, M. John Diefenbaker, ancien premier ministre du Canada, a déclaré mercredi qu'il n'avait jamais été aussi ému en s'adressant à quelque 200 personnes qui assisteraient au dévoilement d'une statue en son honneur.

"Quel jour, s'est-il exclamé. Au cours des années, j'ai prononcé beaucoup de discours, mais je n'ai jamais été aussi ému qu'aujourd'hui. Du fond du cœur, je vous remercie."

La statue de bronze, de sept pieds deux pouces, oeuvre d'Helen Granger Young, a été commandée en 1975 et financée par des dons privés.

Elle représente M. Diefenbaker dans une pose caractéristique: debout, pointant du doigt. Elle sera exposée en permanence au Prime Ministers' Park.

### Plus de 60 ans en prison

TORONTO (PC) — Le plus âgé des prisonniers du Canada, Vincent (Ace) Hamel, âgé de 81 ans, qui s'est rendu le 8 avril après deux semaines de liberté en s'échappant du pénitencier à sécurité minimum de Joyceville, a demandé officiellement sa libération sur parole, a-t-on annoncé officiellement.

Hamel avait quitté l'annexe de l'institution, sur une ferme, le 26 mars, durant une représentation cinématographique. Il avait dit que la Commission des libérations conditionnelles voulait qu'il leur confie la garde de ses \$16,000 d'épargnes.

Hamel a logé dans un appartement de Toronto après son évasion, a accordé une interview à un journal et a posé pour des photographes. Il a consenti à se rendre après que l'avocat David Cole l'eût assuré qu'il serait probablement libéré sur parole dans quelques semaines. Hamel, combattant de la Première Guerre mondiale, a passé plus de 60 ans dans diverses prisons, mais n'a jamais été accusé d'avoir employé la violence.

### Colère contre la GRC

VANCOUVER (PC) — Le député conservateur Elmer MacKay et un couple de Richmond, Colombie-Britannique, sont furieux de ce que la GRC ait ouvert sans autorisation une lettre du couple expédiée à M. MacKay plus tôt ce printemps.

Un porte-parole de la GRC dit qu'il s'agit tout simplement d'une erreur.

"C'est vraiment trop facile, de dire Mme Pat Jones qui avait expédié la lettre. La GRC dit que c'était un erreur, un accident, et qu'y pouvons-nous? Ils commettront peut-être une autre erreur de genre et en viendront à ouvrir le courrier de tout le monde."

M. MacKay, député progressiste-conservateur de Central Nova, dit que la lettre est arrivée à son bureau au début d'avril avec ce message sur l'enveloppe: "Vérifiée par l'équipe technique de la GRC. Peut être acheminée."

Il y avait de l'espace pour une signature et une date, mais il n'était pas rempli.

Le 10 avril, M. MacKay a écrit au solliciteur général, M. Jean-Jacques Blais, pour demander des explications. Le lendemain, ne recevant pas de réponse, M. MacKay a de nouveau écrit à M. Blais.

M. MacKay soupçonne que la lettre de Mme Jones a été interceptée parce que plus tôt cette année, elle avait écrit au ministre de la Justice, M. Ron Basford, pour le critiquer au sujet des poursuites intentées au journal torontois The Sun et à deux de ses dirigeants.

M. Blais n'a pas répondu mardi aux appels téléphoniques à son bureau et le commissaire de la GRC, M. R. H. Simmonds, était absent pour la semaine.

### Pension des anciens combattants

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier qu'il va hausser de \$18 millions les pensions des anciens combattants.

Le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Daniel MacDonald, a fait savoir aux Communes que le gouvernement entend présenter une législation pour que le taux de base de cette pension soit majoré de \$310,76 portant le montant annuel de la pension à \$7,471.

Cette augmentation s'ajoute à l'indexation au coût de la vie qui est accordée le 1er janvier de chaque année. Un ancien combattant souffrant d'une invalidité évaluée à 100 pour 100, marié, avec deux enfants, recevra \$11,019 au lieu de \$10,561.

Les pensions des veuves seront portées de \$5,370 à \$5,603.

### Prudence des consommateurs

OTTAWA (PC) — Selon le Conference Board, la confiance des consommateurs au Canada a fléchi sensiblement au premier trimestre 1978.

D'après les résultats d'une enquête menée en mars, les intentions d'achat des consommateurs canadiens est tombé à 85,6, au regard de 91,9 au trimestre précédent.

L'enquête du Conference Board a eu lieu avant la présentation des budgets fédéral et québécois, qui ont respectivement permis des réductions de la taxe de vente.

Les perspectives à court terme de l'emploi continuent d'assombrir les prévisions des consommateurs, ajoute le Conference Board.

Toutefois, malgré leur inquiétude face aux conditions à court terme du marché du travail et à leur situation financière, les consommateurs sont tout de même prêts à engager des dépenses d'importance.

Le Conference Board indique par ailleurs que la proportion des répondants qui prévoit une augmentation plus rapide des prix au cours des prochains six mois s'est accrue.

Au chapitre des intentions d'achat des consommateurs, on a remarqué une hausse importante en ce qui concerne les véhicules-automobiles.



SOURIANT — Accompagné de Colin Kenny, à l'extrême-gauche, et par Jim Coultas à gauche à l'avant-plan, et de Ken Robinson, le premier ministre Trudeau n'a fourni

hier lors du caucus libéral tenu à Ottawa aucun indice permettant de se prononcer sur l'imminence d'élections. (Téléphoto PC)

### Elections fédérales

## Le premier ministre Trudeau maintient le suspense amorcé

OTTAWA (PC) — Même si le premier ministre Trudeau a laissé hier les libéraux dans l'incertitude, la possibilité d'un scrutin estival a semblé s'amenuiser, alors que le chef du gouvernement s'apprêtait à annoncer jeudi ses projets électoraux.

Le premier ministre n'a fait aucun effort pour annoncer ses intentions au cours d'un entretien privé d'une heure avec les députés libéraux et les sénateurs, ce qui a contribué au maintien du suspense. Déclenchera-t-il des élections pour le 10 juillet ou attendra-t-il plus tard dans la dernière année de son mandat.

"Je ne peux absolument pas le deviner", a confié le ministre de l'Emploi, M. Bud Cullen, alors qu'il sortait de la réunion hebdomadaire du caucus libéral, où M. Trudeau a entendu ses députés se prononcer sur la question des élections.

"A ce stade-ci, rien ne me surprendrait plus", a renchérit le député de Windsor West, M. Herb Gray.

Entre-temps, les stratèges libéraux ont déjà orienté leur attention vers des dates plus lointaines et cherchent des moyens de raviver la popularité de M. Trudeau actuellement à la baisse.

Des sources du cabinet du premier ministre envisagent des hypothèses diverses, s'échelonnant du remaniement ministériel aux élections complémentaires en juillet dans quelques-unes des 15 circonscriptions vacantes des Communes, dans un effort de rehausser le moral au sein du parti et de consolider les appuis du gouvernement.

### Nez à nez

Les derniers sondages démontrent que les libéraux et les conservateurs sont nez à nez, détenant chacun 41 pour cent des intentions de vote. Des sénateurs libéraux chevronnés vont jusqu'à concéder que le gouvernement serait chanceux de former un gouvernement minoritaire si

une élection avait lieu très bientôt.

Malgré cette situation, M. Gray et d'autres députés ont affirmé au sortir de la réunion avec M. Trudeau que la majorité des ministériels souhaitent un scrutin général immédiat.

Dans le même temps, les principaux organisateurs politiques affirmaient ne déceler aucun désir anxieux d'élections chez les électeurs.

Ainsi, le président du parti, le sénateur Al Graham, a déclaré: "Je ne crois pas que la population soit si pressée d'aller aux urnes, que ce soit maintenant ou à l'automne."

"Je pense que cela ne ferait guère de différence."

Et d'ajouter le sénateur Royce Frith, président de l'organisation ontarienne: "Je ne vois pas de raz-de-marée électoral."

M. Trudeau lui-même n'a formulé aucun commentaire et s'est contenté de réitérer qu'il ferait connaître ses intentions réelles avant la fin de la semaine.

"Je suis déjà prêt pour les élections", a lancé le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, qui a toutefois refusé de spéculer sur les intentions du chef du gouvernement.

Du côté de l'Opposition, on attend avec impatience la décision de M. Trudeau.

Des députés conservateurs et néo-démocrates ont même envoyé de leurs émissions faire le pied de grue à l'extérieur de la salle où se tenait le caucus, dans l'espoir que M. Trudeau aurait laissé tomber un indice quelconque de ses intentions.

Aux Communes, le député de Leeds, M. Tom Cossitt, a demandé au gouvernement de dissoudre le Parlement et de déclencher des élections "pour permettre à la démocratie de fonctionner".

La couleur officielle du Parti libéral est passée "du rouge au jaune". Le jaune est la couleur qui symbolise le manque de courage et la faiblesse.

## Période estivale Hausse éventuelle des prix du gaz naturel

OTTAWA (PC) — Les gouvernements du Canada et de l'Alberta sont en pourparlers au sujet d'une hausse estivale des prix du gaz naturel qui pourrait ajouter \$238 millions à la note nationale de combustible.

Les négociateurs marchent sur la corde raide en essayant d'assurer plus d'argent à l'industrie du pétrole pour l'exploration, tout en s'efforçant de garder le gaz attrayant comme alternative au pétrole.

Le ministre de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, s'est déjà entretenu avec son homologue de l'Alberta, M. Don Getty, et doit le rencontrer de nouveau au cours des deux prochaines semaines au sujet de hausses de prix qui entreraient en vigueur le 1er août.

En tenant compte de l'augmentation de \$1 le baril de pétrole à compter du 1er juillet, les prix du gaz augmenteraient de 17 cents les mille pieds cubes. C'est là \$238 millions par rapport aux 1,4 trillions de pieds cubes de gaz utilisés chaque année et de \$24,65 à \$32,30 de plus sur la note de chauffage d'un propriétaire de maison, selon l'endroit où il vit.

Mais les gouvernements ne disent pas de combien serait la baisse du prix du gaz naturel.

Pour en revenir au pétrole, il appert que l'Est du Canada a 30 pour cent de raffineries en trop, ce qui stimule la concurrence entre les sociétés pétrolières.

L'huile résiduaire — ce qui reste après que l'on a prélevé le carburant de qualité supérieure — comme l'essence — est vendu à prix très bas. Et cette huile est utilisée par l'industrie qui, dans des circonstances normales, choisirait peut-être plutôt le gaz naturel.

En ce moment, pour le chauffage, le gaz se vend environ 85 pour cent du prix de l'huile.

Toute la question est liée à l'espoir du gouvernement fédéral d'accroître le marché du gaz naturel, particulièrement au Québec, pour amoindrir le besoin de pétrole importé.

M. J. L. Stoik, président de Gulf Oil of Canada, suggérait récemment que le Canada essaie de négocier un accord avec les États-Unis en vue de permettre le raffinage pour les États du nord-ouest afin d'utiliser davantage l'excédent de capacité.

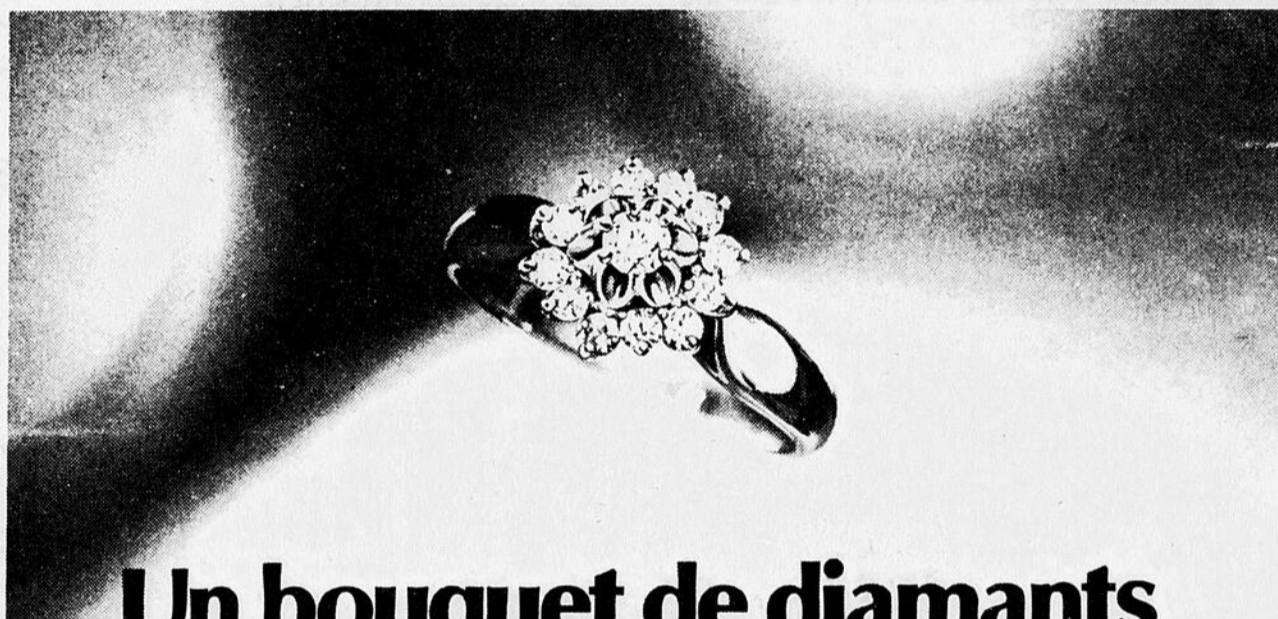
DEUX JOYEUX AVENTURIERS QUI VEULENT TRAFIQUER 400 CAISSES DE BIÈRES POUR TOUS

**COURS APRES MOI, SHERIF** EN UN TEMPS RECORD!

2e sem. Enfants moins de 14 ans \$1.00

**MON BEAU LÉGIONNAIRE** un film de MARTY FELDMAN

capitol bellevue



**Un bouquet de diamants**  
**Une bague tout à fait féminine**  
**— UNE OFFRE FANTASTIQUE**  
**\$395!**

Quelle belle bague!

Une bague de rêve, une bague qui plaît à première vue! Ce discret bouquet de diamants Birks est mis en valeur par une monture classique en or jaune ou blanc 14ct. Voilà une bague à la fois impressionnante et délicate, éclatante avec distinction. Aussi séduisante que le sourire d'une femme amoureuse!

A un prix tout aussi beau!

Nous avons acheté les diamants de cette bague l'an dernier, à des prix alors très intéressants, grâce à notre pouvoir d'achat. En fait, même aux anciens prix, cette bague serait d'une excellente valeur. Le prix des diamants, sur le marché mondial, ayant depuis augmenté substantiellement, cette bague a donc pris plus de valeur encore! Des diamants très blancs, bien taillés et d'une qualité au-dessus de la moyenne, sertis dans une jolie monture en or. Son prix de \$395 est bien inférieur à sa valeur sur le marché actuel!

**BIRKS**  
JOAILLIERS

PLACE DU ROYAUME  
549-5595

18 ANS Adultes

**champion du décathlon horizontal**

avec REMUS PEETS BRIGITTE BORRE

**les amours d'un maître-chanteur**

COULEUR

IL TRAVAILLE à la roue

PLAYHOUSE

**BEL AMI**

cartier élysée

LES CINÉMAS FRANCE FILM

**AL PACINO** POUR TOUS

UN HOMME DE DANGER

IL ÉVOLUE DANS UN MONDE À LUI FASCINE PAR L'ACCIDENT COURTISÉ PAR LA MORT

AL PACINO MARTHE KELLER

**Bobby Deerfield**

FASCINANT FACE À FACE AVEC LA MORT ET L'AMOUR

UN CADAVRE AU DESSERT

DES DEMAIN!

place du royaume 1 centre

14 ans

**Le plus cruel de tous!**

**CLINT EASTWOOD**

**Josey Wales le hors-la-loi**

DES DEMAIN!

place du royaume 2

**L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS**

saguenay

La Guerre des Sexes éclate dans un film Féroc et Amusant!

VERS UN DESTIN INSOLITE sur les flots bleus de l'ère

UN FILM de Lina Wertmüller

**La dernière Femme**

DES DEMAIN!

place du royaume 3

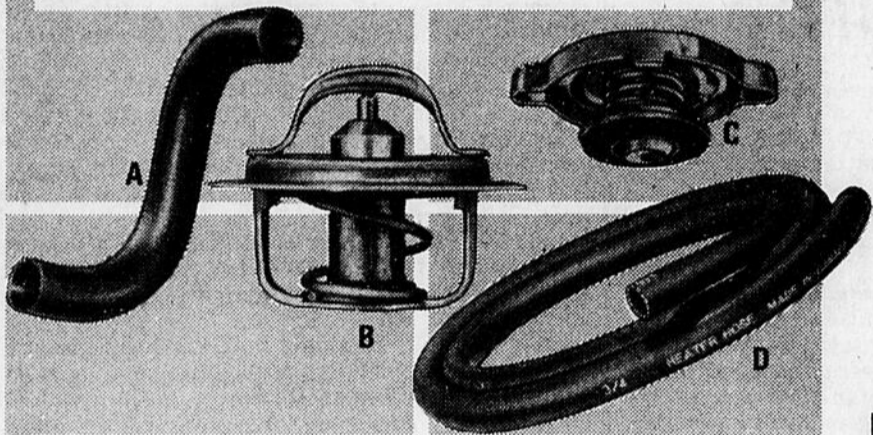
Aidez votre auto à garder sa fraîcheur



**Courroies de ventilateur**  
**159** à **399**  
 plup. des modèles à équipement standard

Fast Installation Available (extra)

Courroies Motomaster de qualité, renforcées de câblé pré-étiré en polyester pour long service satisfaisant. Faites selon de très strictes spécifications.



**Tuyau de radiateur**

A. Moulé. Haut et bas pour plupart autos, camions.  
**1699<sup>95</sup>** à **2999<sup>95</sup>**

**Bouchons sous pression**

C. Standard ou à dépression par poussoir ou levier. 4, 7, 14 ou 16 lb. Chacun  
**239**

**Thermostats à bille**

B. En temp. normale (160° F), haute (180° F) ou très haute (190° F). Pour plupart  
**1992<sup>49</sup>** à **2492<sup>49</sup>**

**Tuyau de chaufferette**

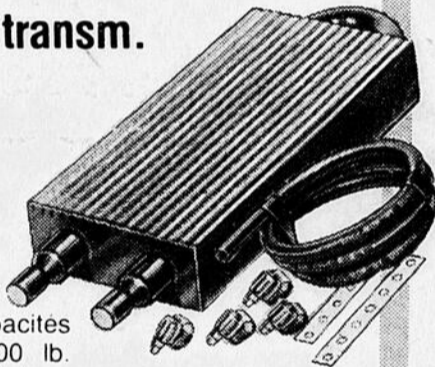
D. Mesurez le diam. inter. du tuyau actuel. Diamètre intérieur  
**50<sup>c</sup>**  
 1/2" ... 58<sup>c</sup> pi. 3/4" ... 62<sup>c</sup> pi.

**Refroidit l'huile de transm.**

**1995** ens.  
 Capacité jusqu'à 9000 lb

Protège la transmission automatique des autos tirant une remorque ou à climatiseur d'air.

Nous en avons aussi pour capacités allant de 12.000 lb à 24.000 lb. Ensembles ... **\$29.95 à \$49.95** chac.

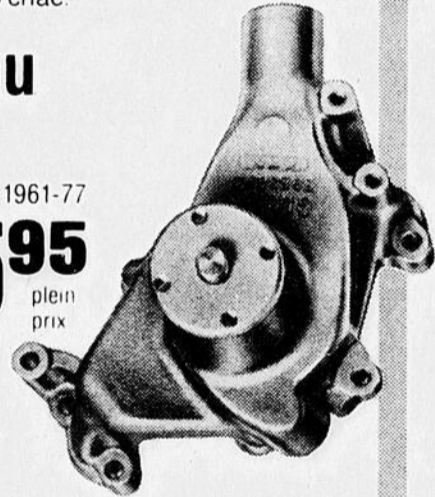


**Pompe à eau réusinée**

Exemple: Dodge & Plymouth 6 cyl. 1961-77

**1429** à **1595** plein prix

\$11.95 à \$12.29 avec échange. Exemples seulement. Nous en avons pour la plupart des marques.



Installation disponible en supplément



**Lubrifiant de pompe à eau**

1. Inhibe la corrosion et les dépôts. Bonne protection. 20 oz. ... **159**

**Obturbateur de radiateur**

2. Aide à boucher les fuites des blocs en fonte de fer et alu. 16 oz. ... **125**

**Rince-radiateur Pit Stop**

3. Détartre et dégrasse le refroidissement. Emploi facile. Bte 16 oz. ... **149**

**Conditionneur 5 actions**

4. Lubrifie pompe à eau, inhibe rouille et tartre, antifuite. Les 8 oz. ... **129**



**CANADIAN TIRE**



Comprend bougies Turbo-Fire, rotor, pointes et condensateur installés \*pas pour l'allumage électronique

**Mise au point**

avec **ANALYSE DU MOTEUR**

Plup. 6 cyl. **3295** Pièces\* et main-d'oeuvre  
 Plup. 8 cyl. **3995** Pièces\* et main-d'oeuvre  
 plup. 4 cyl. **2995** Pièces\* et main-d'oeuvre

\*Nous fournissons et installons: Bougies Turbo-Fire neuves; Rotor neuf; Pointes d'allumage neuves et Condensateur neuf (pas pour allumage électronique)

Nous vérifions: compression de chaque cylindre; dynamique; batterie; circuits d'allumage; sortie de la bobine; fils à haute tension; démarreur et circuit; sortie d'alternateur; régulateur de voltage; chapeau de distributeur; tension au rotor; résistance chutrice; écart capteur/réductance; volet de réchauffeur; dépression d'admission; système d'échappement; soupape PCV; filtres, tuyaux et courroies.

Ajustement: Calage; carburateur et sa tringlerie; angle de saturation. Et nous nettoyons et inspectons les bornes de la batterie.

Pièces et main-d'oeuvre additionnelles nécessaires en sus

**Faites vous-même votre entretien**



**Bougies Turbo-Fire**

Standard **97<sup>c</sup>** chac.  
 A résistance, chac. \$1.17 Elles aident à améliorer la performance du moteur et l'économie d'essence.

**Câbles adaptés**

Jeux 7 mm Hypalon **395** à **1695**  
 Jeux 7 mm silicone \$13.79 à \$20.95; jeux 8 mm silicone ... \$12.29 à \$25.49. Ind. marque et modèle.

**Chapeaux de distributeur**

Allumage std ou électronique **235** à **659**  
 Exemple: Ford V8 1960-73 ... \$2.99; GM à allumage à haute tension (HEI) ... \$5.49 à \$13.95

**Ensembles de mise au point**

Plupart des marques **295** à **695**  
 Motomaster 1er choix. Pointes, rotor, condensateur. Ex.: Ford V8 60-73 sauf ptes doubles. \$2.95

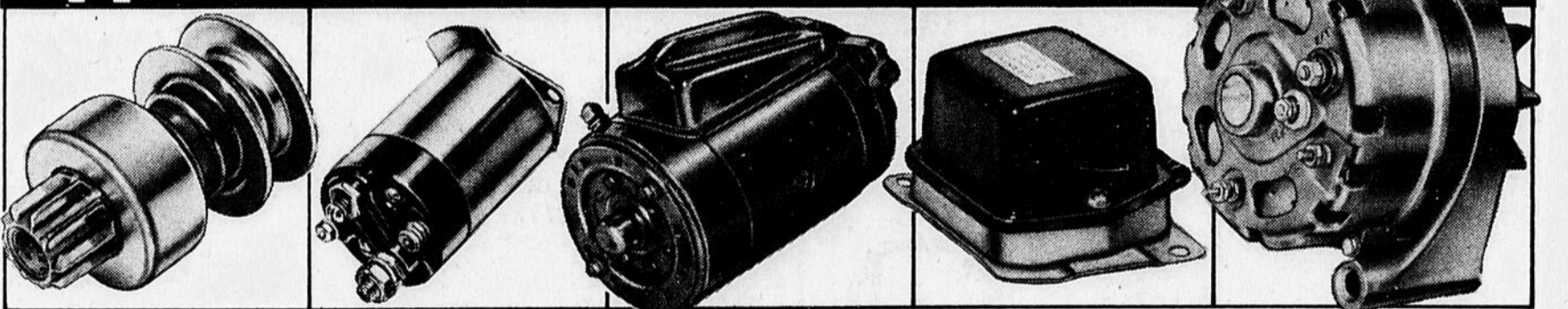
**Nettoie-moteur en aérosol**

Dégraisse rapidement **159**  
 Vaporisez, laissez imbibé 15 minutes et rincez au tuyau. Bidon de 12 1/2 oz.

Installation experte disponible à un prix raisonnable

**Appareils réusinés**

Exemples seulement. Bas prix semblables pour autres marques



**Pignon de dém.**

Chev & Pontiac 63-76, tous modèles et tous moteurs. **419** av. ech. **469** plein prix

**Contacteur**

Chev & Pontiac 73-76, V8 à mot. orange 350, 400. **595** av. ech. **695** plein prix

**Démarrreur**

Vega et Astre 1971-76, toutes cylindrées. **3195** av. ech. **4170** plein prix

**Régulateur**

Ford & Mercury 64-76, tous modèles et tous moteurs. **695** av. ech. **845** plein prix

**Alternateur**

Pinto & Bobcat 1971-76, équipement std (38-42A). **3095** av. ech. **3645** plein prix

Pinto & Bobcat 71-76, tous modèles et tous moteurs. Ech. \$5.95; plein ... \$6.45  
 Vega et Astre 71-76, tous modèles et tous moteurs. Ech. \$4.19; plein ... \$4.69

Pinto & Bobcat 71-76, tous moteurs (sans échange) ... Plein prix ... \$4.19 à \$5.95  
 Vega et Astre 71-76, tous modèles. Av. ech. \$5.95; plein prix ... \$6.95.

Chevrolet & Pontiac 71-76, mot. V8 orange 350, 400 ... Av. ech. \$30.95 à \$39.95; plein prix \$36.45 à \$52.70  
 Pinto, Bobcat 71-76, 4 cyl. Ech. \$32.95; plein ... \$42.70

Dodge & Plymouth 1970-76 6 cyl. & V8 sauf 100A. Ech. \$14.95; plein ... \$15.45  
 Datsun 68-73, mod. 510 à moteur 1600. Av. échange \$19.95; plein prix ... \$22.45

Dodge/Plymouth 70-76 6 cyl. & V8 sauf AC & dégivr. AR. Ech. \$34.95; plein ... \$40.45  
 Datsun 68-73, 510 à mot. 1600. Avec échange ... \$55.95; plein prix ... \$68.70

Demandez-nous nos bas prix d'installation de nos appareils



Profitez-en avec votre **CARTE CANADIAN TIRE** ou économisez avec nos **BILLETS-BONIS AU COMPTANT** sur toutes les pièces

**JONQUIERE**  
 693, boul. St-François.  
 Tél.: 542-3501

**CHICOUTIMI**  
 Place du Royaume

**ALMA**  
 Coin du Pont et St-Luc,  
 Tél.: 662-6618

**DOLBEAU**  
 Les Galeries des Erables,  
 Tél.: 276-2834